# opera mundi europe

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

DANS CE NUMERO

- LETTRE DE BRUXELLES (P. 1-5)

L'Europe verte en question

- LES COMMUNAUTES AU TRAVAIL (P. 6-10)

La politique commune des transports ; Un nouveau Directeur Général à la Commission ; Enquête auprès des Chefs d'Entreprises ; Nouveau programme pour Euratom.

- EUROFLASH (P. 11-46)

Sommaire Analytique, P.

Index Alphabétique, P. 41

Nº 630 - 5 Octobre 1971

. Raymond-Poincaré

PARIS 16º

## OPERA MUNDI - EUROPE

### RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ECONOMIE EUROPÉENNE

#### DIRECTION GÉNÉRALE ET RÉDACTION

100, Avenue Raymond Poincaré · PARIS 16e Télex : MUNDI-PARIS

Tél.: 704.53.20

27 989

CCP PARIS 3235-50

DIRECTEUR  Directeur Adjoint	Paul WINKLER Charles RONSAC
RÉDACTEUR EN CHEF	André GIRAUD
Service Informations	Guy de SAINT CHAMAS Alain-Yves BUAT
Service Études et Documentation	Gabriela KAHLIG
Institutions Européennes	Jean LAURE

#### SUISSE

54, rue Vermont GENÈVE - Tél. 33 7693

#### BENELUX

12, rue du Cyprès BRUXELLES - Tél. : 18-01-93

#### ITALIE

Piazza S. Maria Beltrade, 2 20123 MILANO - Tél. 872.485 - 872.492

ABONNEMENTS	Un an	6 mois
Série hebdomadaire Série semestrielle	FF. 1.200	FF. 700
	vendue au Numéro)	

#### LETTRE DE BRUXELLES

Bruxelles.— "En cas de modification des parités monétaires, il faudra remédier à la situation qui en résultera dans le domaine agricole par l'instauration de mesures de péréquation aux frontières, et c'est dans le cadre de ce système que se poursuivra le libre échange". Cette "petite phrase" de M. Ertl, le Ministre Allemand de l'Agriculture, le 28 septembre dernier à Bruxelles, a déjà fait couler beaucoup d'encre. Pourtant, ce n'est là qu'un début : un dossier explosif vient en effet d'être déposé sur la table du Conseil de Ministres. On s'y attendait plus ou moins, évidemment, mais il n'en reste pas moins que l'affaire est grave.

Le propos délibérément tenu par le Ministre allemand n'a pas manqué, bien qu'il ait été fort diplomatiquement inséré dans un contexte sans grand relief, de susciter un certain nombre de positions officielles, notamment à Paris et à Bonn. Dans la capitale fédérale, on fait valoir que l'importance de la chose a été exagérée. La position allemande n'est pas nouvelle, ajoute-t-on. Et d'ailleurs, souligne-t-on, d'autres pays de la Communauté ont une position sinon identique, du moins très voisine (ce qui, apparemment, est inexact). Au total, ces commentaires constituent beaucoup plus une confirmation qu'un démenti de l'affirmation de M. Ertl. Au surplus celui-ci n'avaitil pas ajouté que les montants compensatoires prélevés aux frontières sur les échanges agricoles devraient rester en vigueur jusqu'au stade final de l'Union économique et monétaire prévu pour 1980? On peut donc s'étonner qu'à Paris, on ait commencé par chercher à "noyer le poisson" en déclarant que cette session du Conseil de l'Agriculture n'avait été qu'une "réunion de routine". En fait de réunion de routine, la séance, où n'avait été appelé qu'un nombre ultra-restreint d'experts, n'a pas duré moins de sept heures, et les Ministres ont jugé indispensable, après cet échange de vues, de prendre un temps de réflexion : ils ne se rencontreront à nouveau, à Luxembourg, qu'à la fin du mois d'octobre. Ainsi le Conseil prévu pour les 11 et 12 octobre a-t-il été purement et simplement annulé.

Quoi qu'il en soit, la vérité est bien que l'Allemagne entend - pour une durée indéterminée, mais en tout cas assez longue - protéger son marché agricole, même après le retour du mark à une parité fixe. Vouloir minimiser la portée de cette vérité est peut-être justifiable dans la mesure où l'on tente de sauvegarder de cette manière un "bon climat" européen, mais cela ne change rien à la situation.

Quelle est cette situation ? Depuis le 9 mai, date à laquelle le mark est devenu flottant, des montants compensatoires existent aux frontières intracommunautaires (et d'ailleurs aussi vis à vis des pays tiers). Le système a été élargi plus tard au Benelux, dont les monnaies flottent elles aussi au dessus de leurs parités officielles.

Mais il avait été bien entendu à l'époque qu'un tel système était "extraordinaire", "exceptionnel" et "temporaire", et qu'il devait disparaitre avec le retour des monnaies européennes à des parités fixes.

Que se passe-t-il dans le marché commun agricole en cas de correction des parités monétaires? Les prix uniques sont libellés en "unités de compte" (dits "dollars verts"), dont la valeur en or est égale à celle du dollar américain. Quand une monnaie est dévaluée, les prix agricoles dans le pays en cause se trouvent au-dessous des prix européens, qu'ils doivent alors "rattraper". Cela a été le cas de la France après la dévaluation du franc : le réalignement s'est effectué en deux ans. Lorsque c'est d'une réévaluation qu'il s'agit, il faut évidemment procéder à l'opération inverse, c'est-àdire diminuer les prix agricoles du pays dont la monnaie est revalorisée, pour les maintenir au niveau dex prix européens. Mais cette opération, on s'en rend compte, est, politiquement, bien plus délicate à réaliser, car aucune catégorie sociale n'accepte volontiers de voir amputer son revenu.

A vrai dire, la réaction de l'Allemagne n'était pas imprévisible. D'autant que la réévaluation présente du mark sera la troisième à affecter le paysannat allemand depuis la mise en place du marché commun agricole, et alors même que ce paysannat avait été le plus touché (en raison du niveau élevé de ses prix) par l'alignement progressif sur des prix agricoles communs. Bien sûr, à l'automne 1969 (dernière réévaluation du DM), la République Fédérale a accordé à ses agriculteurs des aides financières directes "compensant" la baisse de prix que signifiait pour eux le maintien des prix uniques. Mais cette "redistribution", qui a d'ailleurs largement été à la charge du Trésor public, ne les a que très mal satisfaits. Si bien qu'aujourd'hui, les dirigeants allemands n'entendent nullement - et la coalition gouvernementale n'a nul besoin de difficultés supplémentaires imposer un nouveau sacrifice aux producteurs agricoles. A quoi il faut ajouter que les organisations professionnelles agricoles de République Fédérale demandent depuis longtemps la fin de l'unicité des prix européens. Tactiquement, le gouvernement de Bonn n'est d'ailleurs pas mécontent, dans le grand débat monétaire actuel, de disposer d'un élément de pression sur Paris.

La petite phrase de M. Ertl n'était donc pas totalement inattendue - ce qui ne l'empêche pas de faire naitre de très graves préoccupations. Car, après tout, des mesures compensatoires aux frontières intracommunautaires ramèneraient l'Europe Verte aux années 1965, lorsque les Six s'efforcaient laborieusement, en rapprochant leurs prix nationaux, de supprimer les prélèvements et les restitutions qu'ils appliquaient entre eux. De plus, comme le soulignait Sicco Mansholt au sortir de la réunion, il serait "injuste" que les exportations agricoles des pays de la CEE soient taxées en République Fédérale, alors que les produits industriels allemands entreraient en franchise

dans les autres Etats. Ainsi se trouverait compromis ce fameux équilibre franco-allemand qui a présidé à l'intégration européenne entre 1960 et 1970. La solution préconisée par l'Allemagne est politiquement difficile à envisager. En outre, il ne faut pas oublier que les trois principes de base de l'Europe Verte ont été progressivement appliqués de manière parallèle : préférence communautaire, solidarité financière et libre circulation. Si l'un de ces principes était remis en cause, on risquerait fort de voir, peu après, les autres principes malmenés à leur tour.

En analysant les données du problème, on en arrive à <u>une double "interdiction"</u>. En premier lieu il n'est pas possible d'imposer aux paysans allemands une diminution des prix agricoles. En second lieu, il reste politiquement inacceptable, car ce serait trop grave pour l'ensemble de la construction européenne, d'isoler le marché agricole allemand de celui de ses partenaires. C'est donc compte tenu de ces deux impératifs qu'il faut trouver une solution "communautaire". La Commission a pris fermement position dans ce sens lors du Conseil, en précisant même que ces solutions "communautaires" devraient être "temporaires". A quoi peut-on songer ?

- 1°) Pour maintenir, après la réévaluation du mark, les prix inchangés en Allemagne, on pourrait <u>réévaluer l'unité de compte</u> (Uc) européenne, ce qui conduirait les autres pays à augmenter leurs prix. Certes, il serait peu plausible d'imaginer une réévaluation de l'Uc égale à celle du DM, parce que la hausse pour les autres pays serait trop importante; mais on peut penser à "couper la poire en deux" : si le mark était réévalué de 10% par exemple, et l'Uc de 5%, il n'y aurait plus qu'un écart de 5 % entre les prix allemands et les prix européens.
- 2°) La fixation d'<u>une nouvelle grille</u> de prix pourrait également apporter certaines satisfactions aux paysans allemands.
- 3°) L'écart restant à combler serait minime. Trois solutions s'offriraient alors. Soit prélever aux frontières des montants compensatoires et temporaires, et dégressifs (au rythme de l'effacement de l'impact réel d'une réévaluation). Pourtant, ce n'est pas là une bonne solution, et elle avait d'ailleurs été écartée en 1969. Soit accorder, comme en 1969, des aides financières directes aux produits pour une durée limitée. C'est la solution qui a été retenue en 1969, bien qu'elle ne soit pas non plus très satisfaisante. Soit, enfin, accorder des aides financières directes non plus aux produits, mais aux producteurs, à titre de "complément de revenu". C'est là une idée contenue dans la proposition de la Commission sur la réforme de la politique agricole commune que les Etats membres ont jusqu'ici repoussée. Mais nécessité faisant loi, peut-être l'accident monétaire va-t-il être utilisé au mieux dans le sens de la modernisation de la politique agricole.

Tout cet échafaudage repose cependant sur l'hypothèse que l'Allemagne accepte de voir les prix augmenter dans les autres pays membres, et non chez elle. En raisonnant à l'inverse, on peut évidem-

ment dire que les "cinq" ont accepté, lors de la dévaluation du franc, de voir les prix augmenter en France seulement. Mais il semble que, pour le moment, le Ministre allemand de l'Agriculture entende, en tout état de cause, conserver sa marge d'"appréciation" de prix. En d'autres termes, il apparait que pour lui, si l'Uc était réévalué de 5% et le DM de 10%, les prix allemands devraient être augmentés de 5%. Dans ces conditions, il n'existe évidemment d'autre solution que les mesures de péréquation aux frontières car, malgré le principe de la fixation des prix agricoles européens en unités de compte, une telle attitude revient en pratique à définir ces prix en monnaies nationales. C'est la fin du système des prix communs. Le Ministre italien, Président du Conseil en exercice, a d'ailleurs employé, en commentant la séance, l'expression "système commun de prix": lapsus ? inattention ? ...

Au demeurant, l'affaire est suffisamment délicate pour dépasser les compétences des Ministres de l'Agriculture. Le dossier agricole sera donc placé sur la table de la réunion européenne où l'on procèdera au "grand règlement": parités, relance de l'Union économique et monétaire, etc... C'est dans cette perspective que les chances d'un "sommet" - comme le président Pompidou vient de le proposer à deux reprises - se renforcent.

La crise ouverte par le Président Nixon le 15 août et la réponse qu'elle a suscitée à Bruxelles, le voyage du Chancelier Brandt à Moscou, l'élargissement de la Communauté, l'évolution des relations avec la Chine montrent qu'un certain nombre d'équilibres ont été modifiés dans le monde depuis le lancement du Marché Commun à Six en 1958. L'entrée de la Grande-Bretagne, l'extraordinaire puissance économique de l'Allemagne, la mutation industrielle de l'Italie ont entrainé, à l'intérieur même de la CEE, un changement dans les intérêts des uns et des autres. Il convient donc de découvrir de nouveaux équilibres.

Depuis le 15 août plus encore qu'auparavant, on constate que tout est lié à tout. Au FMI, Washington déclare qu'il n'y aura pas de suppression de la taxe de 10% sans une négociation sur les barrières tarifaires anormales - mettant ainsi directement en cause la politique agricole commune de l'extérieur. A Bruxelles, les Six estiment que cette taxe doit être supprimée si l'on doit envisager une modification des parités monétaires. Mais une telle modification est liée à son tour à une hypothétique dévaluation du dollar, laquelle est liée, notamment, à une nouvelle répartition des charges de Défense.

Les charges de Défense? C'est l'Allemagne qui se trouve au centre du problème. Sans doute est-elle prête à faire des sacrifices financiers. Mais elle se retournera alors vers ses partenaires de la CEE et c'est la France qui est au coeur de l'affaire à ce moment là : quelles seront ses concessions sur les parités monétaires? En conséquence, un autre facteur vient au jour : la menære sur la politique agricole commune, de l'intérieur. L'imbroglio est total.

Pour le résoudre, il faut d'abord un effort de réflexion sur l'organisation du compromis (par quel bout prendre l'écheveau?). Il faut ensuite procéder à des choix politiques essentiels qui, effectivement, sont du ressort exclusif des chefs d'Etat ou de gouververnement.

D'ores et déjà on entre donc dans la phase de préparation non pas d'un "nouveau La Haye", mais d'un "nouveau Messine". A La Haye, les Six ont dénoué une crise interne d'amplitude limitée en proposant un compromis à court terme. Au prochain sommet, il faudra placer l'Europe sur son orbite mondiale et lui donner, en fait, une nouvelle consistance interne avec des objectifs à long terme.

#### LES COMUNAUTES AU TRAVAIL

LA POLITIQUE COMMUNE DES TRANSPORTS.— En vue du Conseil de Ministres des Transports qui se tiendra le 20 octobre à Luxembourg, la Commission vient d'envoyer aux Etats membres une communication relative à l'organisation commune du marché des transports, domaine essentiel de la politique commune des transports en général.

Dans son accord-cadre de juin 1965, le Conseil avait défini un programme d'action. Mais les seules mesures qu'il a adoptées depuis en matière d'organisation du marché des transports concernent l'instauration d'un contingent communautaire et d'un régime tarifaire pour les transports de marchandises par route entre Etats membres. Le premier ne concerne qu'une faible partie du trafic routier, et le deuxième n'a pas encore trouvé d'application effective. Quant aux voies navigables, le Conseil a décidé en décembre 1970 de se borner à mettre en oeuvre, dans l'immédiat, des mesures d'immobilisation temporaire de bateaux sur une partie du réseau communautaire. Les propositions de la Commission relatives à l'accès à la profession de transporteur, au contrôle de la capacité des transports nationaux de marchandises par route, à l'accès aux transports nationaux des transporteurs nonrésidents, au régime tarifaire applicable à ces types de transports et autres modes de transport, n'ont pas encore été examinés. Il en est de même de la proposition relative à l'adaptation des contingents bilatéraux.

Ainsi, le bilan de l'action communautaire en matière d'organisation de marché des transports, souligne la Commission, n'est guère satisfaisant. Les conséquences qui peuvent découler de la situation actuelle sont susceptibles de porter préjudice à la réalisation du Marché Commun et ont suscité les plus vives préoccupations, notamment du Parlement Européen. Treize ans après la création du Marché Commun, le marché des transports continue à être caractérisé par le cloisonnement des économies nationales et de différents régimes de trafic entre les Etats membres, s'inspirant de conceptions divergentes et se traduisant par des règlementations disparates. Cette situation influence de façon arbitraire la position concurrentielle des entreprises et des modes de transports, et est de nature à provoquer des distorsions dans la localisation des activités productrices et dans la répartition des courants de trafic.

La Commission estime qu'une prise de position au Conseil permettant de sortir de l'impasse actuelle est indispensable. A son avis, l'action du Conseil est nécessaire en premier lieu dans des domaines suivants :

- accès à la profession de transporteur;
- contrôle de la capacité des transports internationaux de marchandises par route
- contrôle de la capacité des transports nationaux par route;

- contrôle de la capacité des transports de marchandises par voie navigable;
- prix et conditions de transports.

La Commission se déclare prête, sur la base d'un certain nombre de considérations développées dans sa communication, à contribuer à la recherche de solutions adéquates, et elle souligne en conclusion les trois points suivants:

- 1°) La nécessité que les mesures ainsi préconisées soient mises en vigueur le plus rapidement possible (avant la fin de l'année);
- 2°) Les liens d'interdépendance qui existent entre les différentes mesures, qui doivent constituer un ensemble cohérent.
- 3°) Le fait que tout progrès dans la voie de l'établissement d'un régime commun de prix et de l'assouplissement de ce régime doit s'accompagner de la mise en œuvre d'un système commun efficace en matière d'accès à la profession et de contrôle de la capacité.

En même temps, la Commission transmet au Conseil une communication sur <u>la tarification de l'usage des infrastructures</u>, qui a fait l'objet de nombreuses études et d'un récent memorandum (en mars 1971) adressé au Conseil. La Commission propose l'établissement d'un calendrier pour la mise en vigueur générale de ce système, calendrier qui s'étalerait sur 15 ans. Pour s'engager dans cette voie, il parait indispensable de mettre en vigueur dans les meilleurs délais la première Directive sur l'aménagement des systèmes nationaux de taxes sur les véhicules utilitaires, et de se prononcer sans tarder sur l'instauration d'un système commun de tarification de l'usage des infrastructures.

UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL A LA COMMISSION. La Commission vient de nommer M. Raymond Rifflet Directeur Général de la Direction Générale des Affaires Sociales, en remplacement de M. François Vinck.

De 1967 à 1970, M. Rifflet a été chef de cabinet de Jean Rey, membre puis président de la Commission. Il est directeur de recherches à l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, et il a professé dans de nombreuses université européennes.

ENQUETE AUPRES DES CHEFS D'ENTREPRISES.— La Commission vient de publier le résultat des enquêtes effectuées auprès des chefs d'entreprises de la CEE entre février et avril 1971. Les jugements des industriels concernant le niveau des carnets de commandes totales n'ont guère changé: fin avril, 12 % d'entre eux estimaient ces carnets garnis de façon "supérieure à la normale", contre 13 % à la fin février. Les commandes étrangères ont enregistré une évolution moins

favorable. Les <u>stocks</u> de produits finis se seraient gonflés quelque peu. Les prévisions de <u>production</u> se sont détériorées légèrement : fin avril, 16% des entrepreneurs prévoyaient une production en hausse au cours des mois suivants, contre 22 % fin février. Les perspectives des <u>prix</u> de vente marquaient une tendance à la hausse un peu moins prononcée qu'au cours des mois précédents.

Pays par pays, la situation se présente ainsi :

- 1°) Allemagne: les commandes en portefeuille semblent avoir diminué. En effet, fin avril, 10% des entrepreneurs estimaient que les commandes atteignaient un niveau "supérieur à la normale", contre 13% fin février. Les avis des industriels sur leurs perspectives d'exportation sont devenues nettement moins favorables. Au cours de la même période, les stocks de produits finis se seraient néanmoins dégonflés quelque peu. Pour l'avenir, les entrepreneurs semblent être un peu moins optimistes: 8% d'entre eux s'attendaient à la fin du mois d'avril à une production en hausse pour les mois suivants, contre 13% fin février. La tendance à la hausse des prix de vente reste très soutenue.
- 2°) France: les réponses des chefs d'entreprises aux enquêtes enregistrent un mieux de la demande globale et extérieure. Fin avril,19%
  des industriels estimaient que leur carnet de commandes totales était
  garni de façon supérieure à la normale,contre 17% fin février. Les
  pourcentages correspondants pour les carnets de commandes étrangères
  étaient respectivement de 24 et 22. Au cours de la même période,
  les stocks de produits finis ne semblent pas avoir varié beaucoup. Les
  perspectives de production,après un net mouvement de redressement
  amorcé fin 1970, se sont stabilisées: fin avril,32% des dirigeants
  d'affaires s'attendaient à une hausse de leur production au cours des
  mois à venir,contre 34 % fin février. Les prévisions de prix de
  vente dénotaient une persistance des tensions.
- 3°) Italie: Le niveau des commandes intérieures et extérieures est resté assez bas au cours des derniers mois. Fin avril comme fin février, 7% des entrepreneurs seulement considéraient leurs carnets de commandes comme garnis de façon supérieure à la normale. Pour les carnets de commandes étrangères, les pourcentages étaient de 7% et 5%. Les stocks de produits finis auraient légèrement augmenté. Les opinions des dirigeants d'affaires sur l'évolution future de la production étaient toujours aussi incertains : fin avril ,8% d'entre eux s'attendaient à la hausse de leur rythme de production au cours des mois suivants, contre 23% fin février. Les tensions sur les prix de vente se seraient relâchées quelque peu.
- 4°) <u>Belgique</u>: Les enquêtes revèlent une certaine stabilisation des commandes, tant intérieures qu'extérieures: fin avril, 8% des entrepreneurs estimaient que leur carnet de commandes totales était garni de façon supérieure à la normale, contre 11 % fin février. Pour les commandes étrangères, les pourcentages correspondants étaient de 7 et 10. Les stocks de produits finis se sont reconstitués en même temps. Les

prévisions de production se sont détériorées : fin avril, 81% des entrepreneurs s'attendaient à une activité égale ou en hausse au cours des prochains mois, contre 86% fin février. La tendance à la hausse des prix de vente se serait atténuée légèrement.

- 5°) <u>Luxembourg</u>: Les réponses sont devenues un peu plus favorables. Les carnets de commandes sont mieux garnis; les stocks de produits finis sont restés stables. Les perspectives de production sont plus optimistes, mais la tendance à la hausse des prix de vente reste très forte.

NOUVEAU PROGRAMME POUR EURATOM. La Commission vient de transmettre au Conseil un nouveau programme pluriannuel de recherches d'Euratom, mettant ainsi un point final aux actions dont elle avait été chargée le 6 décembre 1969, et en particulier l'élaboration d'un programme de recherches permettant une utilisation optimale des établissements du Centre commun de recherches nucléaires, une coordination des activités dans le domaine des réacteurs rapides, la réorientation et la restructuration du Centre commun ainsi que la mise au point d'une solution communautaire au problème de l'approvisionnement à long terme de la Communauté en uranium enrichi.

Pour ces dernières questions, des procédures spéciales ont été mises en place et l'on s'attend, avant la fin de l'année, à des rapports concernant notamment les performances respectives, du point de vue technique et économique, des <u>différentes méthodes d'enrichissement de l'uranium</u>. Quant aux réacteurs rapides, un comité de coordination qui groupe tous les milieux intéressés a été créé; il tiendra sa prochaine réunion le 13 octobre.

Le nouveau programme pluriannuel de recherches représente un compromis entre la nécessité d'une programmation scientifique à moyen terme et l'opportunité de ne pas trop s'engager avant l'élargissement de la Communauté. C'est pourquoi il ne porte que ur trois ans - contre cinq ans pour les deux programmes précédents. Il prévoit, avec le maintien à peu près intégral du potentiel humain du Centre Commun (2.020 agents), des dépenses de l'ordre d'Uc 147 millions pour les actions directes (celles qui seront effectuées dans les laboratoires du Centre) et d'Uc 30 millions pour les actions indirectes (les actions coordonnées et soutenues par la Communauté du point de vue financier, mais exécutées dans des instituts et laboratoires ne relevant pas de la Commission). Enfin, un montant d'Uc 70 millions environ est prévu pour des programmes particuliers déjà approuvés par le Conseil dans les domaines de la fusion thermonucléaire contrôlée, de la biologie-protection sanitaire, et du projet Dragon.

Il est également prévu : des actions de soutien au développement de l'industrie nucléaire de la Communauté (réacteurs à eau légère; réacteurs du type avancé à haute température et à régénération rapide; travaux sur les éléments combustibles, sur la sécurité des réacteurs); des actions de service public (Bureau Central de mesures nucléaires, Bureau-communautaire de références, informatique appliquée); des recherches à plus long terme (physique de l'état condensé, ce qui implique des études avancées sur le projet du réacteur à haut flux pulsé SORA, destiné à devenir un instrument de premier ordre en matière de recherche sur les structures intimes de la matière).

En même temps, la principale machine du Centre Commun (réacteur d'essai à eau lourde ESSOR), qui avait été construite dans le cadre du programme Orgel, sera abandonnée. Ce réacteur a coûté jusqu'à présent quelque 80 millions d'Uc, mais la nouvelle orientation de la politique de construction de réacteurs des Etats membres, qui abandonne entièrement la filière à eau légère, l'a rendu inutilisable. La Commission avait envisagé de le transformer afin de l'adapter à des essais concernant les réacteurs à eau légère, mais une enquête auprès des industries intéressées a mis en lumière l'inopportunité de nouvelles dépenses.

La Commission, en présentant son projet au Conseil, a souligné qu'il s'agit d'un programme minimum, en-dessous duquel la recherche perdrait toute rentabilité. Par ailleurs, il est devenu clair que la recherche menée seulement sur un plan sectoriel, comme c'est le cas pour la recherche nucléaire, ne saurait être menée d'une manière optimale. Il faudra donc une politique d'ensemble de recherche et de développement pour la Communauté, et la Commission se propose de soumettre prochainement des propositions à ce sujet.

#### EUROFLASH

- P. 13 ASSURANCES <u>Belgique</u>: FRANCAISE D'ASSURANCES EUROPEENNES confie sa représentation à CIE DES PROPRIETAIRES REUNIS, et AGO HERMES VE R-ZEKERING la sienne à ASSUBEL. <u>France</u>: Association BLAND WELCH & C° LTD/JUTHEAU & CIE. <u>Italie</u>: Accords ROYAL INSURANCE/ASSICURATRICE INDUSTRIALE; Projet d'expansion d'ASSURANCES GENERALES DE FRANCE.
- P. 14 AUTOMOBILE <u>Allemagne</u>: FIAT développe sa filiale d'Heilbronn. <u>Grande-Bretagne</u>: Création de LAMBORGHINI (GREAT BRITAIN).
- P. 14 BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS Allemagne: IRIS-BAVARIA FLIENSENHANDEL est à capital italien; HUYGEN & C° s'installe à Bonn; TRANS-INTEGRAL HOLDING développe sa filiale de Düsseldorf; Rapprochement GERMANIA ZEMENT-WERKE/TEUTONIA MISBURGER PORTLAND-CEMENTWERK. Belgique: AANNE-MINGS- & HANDELMIJ. VAN DE KREEKE ouvre une succursale à Zutendaal; EURO-MAISON passe sous le contrôle de CONTINVEST; Concentration au profit d'INTER-BETON. Pays-Bas: Association germano-néerlandaise dans LAYHER HOLLAND.
- P. 16 CHIMIE Allemagne: Association anglo-allemande dans AMERSHAM BUCHLER;
  Nouvelle concentration au profit d'UNICHEMA-CHEMIE. Belgique: OXIRANE
  CHEMICAL ouvre une succursale à Bruxelles. France: Simplification chez
  L'AIR LIQUIDE. Italie: Transformation définitive de PERSOLA en INTEROX
  CHIMICA. Japon: Une licence VEBA-CHEMIE pour NIPPON PETROCHEMICALS.
- P. 18 COMMERCE Allemagne: Création de LUFTFAHRTSCHAU GRUNDSTÜCKS-& ANLAGEN. France: Création de STE POUR LA PROMOTION D'EUROMARCHE.

  Pays-Bas: Concentration HOBO/ECOR.
- P. 19 CONSEIL ET ORGANISATION <u>Belgique</u>: Association anglo-belge dans MARC TYZACK INTERNATIONAL. <u>France</u>: DANIEL C. GRIFFITH & C° s'installe à Paris. <u>Italie</u>: Association TEKNE/S.E.A. dans S.E.A. CONSULTING. <u>Mexique</u>: Les accords SERI-RENAULT ENGINEERING/OCS MANAGEMENT CONSULTANTS/INTERACCION PROFESSIONAL. <u>Suisse</u>: RUBENS CONSULTING & MARKETING est d'origine néerlandaise.
- P. 20 CONSTRUCTION ELECTRIQUE <u>Allemagne</u> Création d'EMI-VOXSON. <u>Italie</u>: IGNIS ferme sa filiale de Naples.
- P. 21 CONSTRUCTION MECANIQUE Allemagne: MGD GRAPHIC SYSTEMS ferme MIEHLE-GOSS-DEXTER; Concentration au profit de LEMFÖRDER METALLWA-REN. Belgique: Création de HEWITT ROBINS EUROPA; SAB BROMS est à capital suédois; BOPP & REUTHER devient actionnaire de CONTROLE & REGULATION AUTOMATIQUES; AUXILIAIRE D'INDUSTRIE-SADI passe sous le contrôle de DAVID BROWN GEAR INDUSTRIES; WAUKEE ENGINEERING ouvre une suc-

UROFLASH

cursale à Liège; Une licence CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE pour ANGLO-BELGIAN; ALCORN COMBUSTION ferme sa succursale de Bruxelles. Espagne: Les accords FIAT/CONSTRUCCIONES & AUXILIAR DE FERROCARRILES. France: CONSTRUCTAM FRANCE est à capital belge; RHEINMETALL BERLIN devient majoritaire dans PLASTIMECANIQUE; JAPAN TIME est d'origine urugua; Grande-Bretagne: Prochaine installation de GEBR. HOFMANN MASCHINENFABRI Italie: Un apport de NUOVA SAN GIORGIO à OFFICINE MECCANICHE GORIZIAN USA: Une licence FRANCAISE DES AMORTISSEURS DE CARBON pour MONROE AUTO EQUIPMENT.

- P. 24 EDITION Pays-Bas: UTRECHTS NIEUWSBLAD prend le contrôle d'UITGEVERS NEERLANDIA.
- P. 25 ELECTRONIQUE Allemagne: INLABO est à capital suisse; LEASCO DATA PROCESSING EQUIPMENT ferme une filiale à Düsseldorf; Dénonciation des accords R.C.A./SIEMENS. Belgique: CINTRA ferme sa succursale de Bruxelles. France PIHER s'installe à Paris; ETS MYRRA passe sous le contrôle indirect de HI. GINC.; Les accords LOGICA/SESA; GENERALE DE SERVICE INFORMATIQUE-ENTREPRISES appartient à C.G.E.; Dissolution de NUCLEOFRANCE.
- P. 27 FINANCE Allemagne: SLATER, WALKER SECURITIES prépare son entrée dan ADCA; DAHLGREN RICHARDSON & C° s'installe à Francfort; Concentrations au profit de DEUTSCHE LEASING et de DEUTSCHE GEWERBE- & LANDKREDITBAL Espagne: BANQUE DE SUEZ & DE L'UNION DES MINES ouvre une représentation à Madrid. France: FIRST NATIONAL CITY BANK prend 12,5 % dans INTERNATIONALE D'ETUDES & D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS EN FRANCE; Créat d'INTERNATIONALE POUR LA LOCATION DES MATERIELS D'INFORMATIQUE; Concentration au profit de GIFAP. Italie: GRAMCO MANAGEMENT ferme sa filiale de Rome. Luxembourg: INTERNATIONAL TEXPRINT et LUDEGO HOLDING sont fondées pour compte suisse. Pays-Bas: BANK OF TOKYO s'installe à Ams terdam.
- P. 29 INDUSTRIE ALIMENTAIRE Allemagne: Association italo-allemande dans STAN MELITTA BENTZ rompt ses négociations avec GENERAL FOODS. Belgique: ARTLAND BELGIUM appartient à L. SCHWEISFURTH; Création de LOBEX par des intérêts canadiens. Pays-Bas: Une fusion donne naissance à FRI-KI; Concentration au profit de JACOBUS BOELEN.
- P. 31 METALLURGIE Allemagne: Accord VICKERS/HOWALDTSWERKE DEUTSCHE WERFT; DEMAG allège ses intérêts. Belgique: TECHNICOLOR est filiale de CI DRES & METAUX; N. L. INDUSTRIES simplifie ses intérêts au profit de DERIV. DU TITANE; France: STAHLBAUWERK MÜLLER OFFENBURG développe sa fili de Strasbourg. Grande-Bretagne: BRAND REX est créée par AKZO. Italie: VAI DERVELL PRODUCTS s'installe à Brunico/Bolzano. Pays-Bas: INDUSTRIËLE MIJ. GENAAMD ORANJE NASSAU MIJNEN prend 40 % dans IJZER & METAAL-GIETERIJ "DE GLOBE".

- P. 32 MINES <u>Iran</u>: Les projets de FRANCO-IRANIENNE DES MINES. <u>Luxembourg</u>: Création de RAND LUXEMBOURG.
- P. 33 PAPIER <u>Allemagne</u>: BALLOID est à capital suisse; Simplification des structures de PAPIERWERKE WALDHOF-ASCHAFFENBURG. <u>France</u>: RASCH FRANCE est à capital allemand; GIA-BARONE AMBROGIO & FIGLIO développe sa filiale d'Aubervilliers. Pays-Bas: CAPESTAT s'installe à Amsterdam.
- P. 34 PETROLE ET GAZ <u>Allemagne</u>: ALLIANZ VERSICHERUNG accrost sa participation dans DEUTSCHE CONTINENTAL-GAS-GESELLSCHAFT.
- P. 34 PHARMACIE <u>Belgique</u>: BAXTER LABORATORIES ouvre une succursale à Bruxelles. <u>Grande-Bretagne</u>: PHILIPS dénonce ses accords avec CROOKES VETERI-NARY et fonde DUPHAR VETERINARY.
- P. 35 PLASTIQUES <u>Allemagne</u>: DEUTSCHE SHELL et BASF développent RHEINISCHE OLEFINWERKE. <u>Italie</u>: ALBIS-PLASTIC ouvre une représentation à Milan.
- P. 35 PUBLICITE France: AMEP cède un Département à HAVAS CONTACT.
- P. 36 TEXTILES Allemagne: Changement de majorité dans GOLD-ZACK-WERKE; Concentration au profit de GENESCO BEKLEIDUNG; FELINA passe sous le contrôle de POMPADOUR. Belgique: SOCOMAILLE est à capital français; ETS URGE devient actionnaire de COVERTEX; CHATILLON ferme une succursale à Bruxelles.

  France: Changement de majorité dans PROCEDES ELASTIC; Concentration au profit d'INDUSTRIELLE DE TEXTILES ARTIFICIELS & SYNTHETIQUES. Pays-Bas: FIRET passe sous le contrôle de LANTOR. Suisse Changement de majorité dans ELASTIC; REVAM est filiale de NOUVELLES DES ETS KRETZ.
- P. 38 TOURISME <u>Belgique</u>: CITEL-OPERATION ouvre une succursale à Bruxelles; Dissolution de WATA BELTOUR. <u>France</u>: ORGANIZZAZIONE EUROTEL ferme EUROLOISIRS.
- P. 39 TRANSPORTS Allemagne: Association anglo-allemande dans PANOCEAN LLOYD TANKSCHIFFAHRTS. France: LEIF HOEGH & C° devient actionnaire de NAVALE DE L'OUEST; EGETRA devient agent de Wm. H. MÜLLER & C°. Pays-Bas: TAIWAN SHIPBUILDING accorde sa représentation à VINKE & C°, et BLACK SEA STEAMSHIP la sienne à SPLIETHOFF'S SCHEEPVAARTKANTOOR.
- P. 40 VERRE <u>Belgique</u>: GLACERIES DE SAINT-ROCH ferme UNION COMMERCIALE DES GLACERIES BELGES.
- P. 40 DIVERS <u>Belgique</u>: PARKLAND RESEARCH (études de marché) s'installe à Bruxelles; SOTABEL (négoce d'articles divers) résulte d'une association franco-suisse. <u>Suisse</u>: CARTIER (joaillerie) ferme sa filiale de Genève.

#### ASSURANCES

Filiale de courtage ma ritime de la banque de Londres SAMUEL MONTAGU LTD (cf. n° 599 p.26), la société BLAND, WELCH & C° LTD (cf. n° 554 p.16) négocie une association à Paris avec la firme d'assureurs-conseils JUTHEAU & CIE SA (cf. n° 571 p.19) pour la création d'une filiale commune de portefeuille où le partenaire français sera majoritaire. Présidée par M. Raymond Jutheau, la nouvelle affaire recevra : 1) de sa fondatrice britannique le contrôle du COMPTOIR GENERAL D'ASSURANCES SA (Paris); 2) de sa fondatrice française le contrôle de l'UNION FRANCAISE DE REASSURANCES SA (cf. n° 415 p.21) et de la STE DU CABINET ALFRED STEVENS SA.

Depuis février 1970, BLAND, WELCH & C° et JUTHEAU sont associées à parité (1/3 chacune) dans la firme de courtage JUTHEAU & MARSH & Mc LENNAN Sarl (Paris), où elles ont pour partenaires le groupe d'assureurs-conseil et courtage MARSH & Mc LENNAN INC. de New York (cf. n° 526 p.15) avec trois de ses associés-correspondants en Europe : J. HENRIJEAN & SES FILS Sprl (Bruxelles), GRADMANN, HOLLER & C° GmbH de Francfort (cf. n° 546 p.18) et D. HUDIG & C° N.V. de Rotterdam (à travers sa filiale de Willemstad/Curação - cf. n° 576 p.15).

SAMUEL MONTAGU prévoit par ailleurs de placer BLAND, WELCH & C° et sa société-soeur de la branche E.W. PAYNE & C° LTD de Londres (cf. n° 482 p. 18) sous le contrôle d'une compagnie de portefeuille où MARSH & Mc LENNAN INC. lui sera associée pour 20 %.

Un accord de coopération, assistance mutuelle et représentation réciproque a été négocié entre les compagnies ROYAL INSURANCE C° LTD de Liverpool (cf. n° 593 p.19) et S.A.I.-STA ASSICURATRICE INDUSTRIALE SpA de Turin (cf. n° 616 p.15), qu'animent respectivement Sir Paul Chambers et M. Umberto Agnelli.

La première est affiliée au groupe SCOTTISH METROPOLITAN PROPERTY C° (Glasgow), et la seconde au groupe I.F.I.-ISTITUTO FINANZIARIO INDUSTRIALE SpA de Turin (cf. n° 626 p.27).

(630/13) Aux termes d'un accord conclu entre la CIE FRANC AISE D'ASSURAN CES EUROPEENNES SA de Paris (cf. n° 529 p.15) et la CIE DES PROPRIE-TAIRES REUNIS-IARD SA de Bruxelles (cf. n° 619 p.13), la première a confié sa représentation pour la Belgique à la seconde.

Le partenaire français est filiale quasi-absolue de la compagnie de courtage d'assurances H.R. SPRINKS & CIE SA (Paris) qui, contrôlée par des intérêts privés britanniques, représente elle-même en France le partenaire belge. Celui-ci appartient à la CIE DES PROPRIETAIRES REUNIS & DU PHENIX BELGE-SA FINANCIERE & DE REASSURANCES-PR PHENIX 1821, issue de la récente fusion de la CIE DES PROPRIETAIRES REUNIS SA (Bruxelles) avec la compagnie LE PHENIX BELGE SA (Anvers).

(630/14) Le groupe public ASSURANCES GENERALES DE FRANCE SA de Paris (cf. n° 626 p.31), qui a réuni son organisation en Italie avec celle de son homologue GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES-G.A.N. (Paris) au sein d'une représentation générale unique à Rome (cf. n° 600 p.15), s'apprête à y élargir ses opérations à la couverture des risques "Automobile" (assurance et réassurance).

(630/14) Membre du groupe néerlandais AGO-SCHADEVERZE-KERINGSMIJ. N.V. de Leeuwarden (cf. n° 618 p.20), la compagnie d'assurances générales AGO HERMES VERZEKERING MIJ. N.V. (anc. VERZEKERING MIJ. HERMES N.V. - cf. n° 491 p.18) a confié sa représentation à Bruxelles - à l'exclusion de "responsabilité civile automobile" et "accidents du travail" - à la CAISSE NATIONALE BELGE D'ASSURANCES RISQUES DIVERS (ASSUBEL) SA (cf. n° 616 p.15).

#### AUTOMOBILE

L'entreprise italienne de voitures de sport AUTOMO-BILI FERRUCCHIO LAMBORGHINI SpA de San Agrate Bolognese (cf. n° 593 p.19) sera désormais représentée à titre exclusif en Grande-Bretagne et en Irlande par la nouvelle LAMBORGHINI (GREAT BRITAIN) LTD (Londres), que dirigent notamment MM. Robert Pierce et Roger Phillips, déjà directeurs de la société SILVERTUNE LTD avec ses filiales SILVERTUNE SERVICE LTD et SILVERTUNE SALES LTD (créées en mars 1971).

(630/14) Le groupe FIAT SpA de Turin (cf. n° 628 p.13) a renforcé son réseau commercial en République Fédérale (cf. notamment n° 627 p.17) en dotant sa filiale DEUTSCHE FIAT AG d'Heilbronn/Neckar (capital de DM. 40 millions), présidée par le Dr Georgio A. Bardanzellu, d'une succursale à Kippenheim b. Lahr/Schwarzwald. Celle-ci assurera l'érection et la gestion d'un centre de distribution et d'approvisionnement en pièces détachées pour 200.000 véhicules.

DEUTSCHE FIAT, qui escompte pour 1971 un chiffre d'affaires de DM. 1 milliard, a déjà vendu durant l'année 1970 plus de 165.000 véhicules sur le marché allemand, soit un chiffre d'affaires de DM. 893 millions.

#### BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS

(630/14) L'entreprise néerlandaise de matériaux de construction AANNEMINGS- & HANDELMIJ. VAN DE KREEKE (Nuth) a doté sa filiale WEGENBOUW VAN DE KREEKE N.V. (Nuth) d'une succursale en Belgique (Zutendaal), dirigée par M. J. C. van Megehelen.

(630/15) Spécialiste en Italie de dalles et listeaux en "Semigrès" pour revêtements de sols et murs, l'entreprise INDUSTRIA RIVESTIMENTI ITALIANI SASSUOLO-IRIS SpA (Fiorano Modenese/Modène) s'est donnée une filiale commerciale à Nuremberg, IRIS-BAVARIA FLIESENHANDEL GmbH (capital de DM. 20.000), dont le gérant est M. Pier Giorgio Bettelli.

La fondatrice (anc. CE.SA.R. SpA) est implantée depuis 1970 au Benelux avec la firme IRIS BELGIUM N.V. de Huy (cf. n° 576 p.18).

(630/15) La compagnie de promotion immobilière HUYGEN & C° N.V. d'Anvers (cf. n° 618 p.21) a renforcé ses intérêts à l'étranger avec la création à Bonn de la société M.A. HUYGEN GRUNDSTÜCKSERSCHLIESSUNG- & BETREUUNGS GmbH (capital de DM. 200.000), gérée par le Dr R.F.L. de Keyser.

La fondatrice possède sous son nom plusieurs affiliées en Europe, notamment à Madrid, Rotterdam, Erstfeld/Uri, etc...

L'entreprise allemande d'équipements annexes pour construction immobilière (échafaudages notamment) WILHELM LAYHER GmbH (Eibenbach üb Lauffen/Neckar) s'est associée 60/40 aux Pays-Bas avec la firme N.V. BOUW-TECH-NIEK TECHNISCHE HANDEL & PRODUCTIEMIJ. (Vlaardingen) pour y former la société LAYHER HOLLAND N.V. (Montfort/Utrecht). Au capital de Fl. 180.000, celle-ci est dirigée par M. J.A.E. Rikkert, et la participation de W. LAYHER y est portée par sa filiale suisse LAWIL AG (Buochs/Nidwalden).

(630/15) La compagnie de portefeuille de Luxembourg CONTIN-VEST SA, que préside M. Joseph Pierre Deblir, s'est assurée le contrôle à 75 % de l'entreprise belge de construction, transformation d'immeubles, chalets mobiles additionnels, chalets fixes, etc... EURO-MAISON SA (Battice) à l'occasion de l'élévation de son capital à FB. 2 millions.

Présidée par M. Gaston Simar, celle-ci dispose depuis décembre 1968 d'une succursale en France (Wattignies/Nord).

(630/15) Membre à Mettmann/Düsseldorf du groupe de Bâle TRANS-INTEGRAL HOLDING GmbH (cf. n° 555 p.26), l'entreprise d'architecture industrielle et construction (clés en main) d'usines alimentaires, mécaniques, métallurgiques, etc... INTEGRAL ARCHITEKTEN & INGENIEURE GmbH (cf. n° 507 p.20) a ouvert une succursale à Hambourg.

Animée par M. Uwe Kastl, la fondatrice a en carnet des commandes pour un montant de près de DM. 300 millions (représentant pour 1971 environ DM. 17 millions d'honoraires), dont DM. 70 millions pour sa seule nouvelle succursale. Elle a des sociétés soeurs INTEGRAL à Essen et Barcelone, et une société soeur I.S.B. N.V. à Genk/Belgique.

Filiale paritaire des groupes CIMENTERIES C.B.R. SA de Bruxelles (cf. n° 559 p.20) et CIMENTS D'OBOURG SA d'Obourg/Mons (directement et à travers ses filiales CIMENTS DE THIEU SA, CIMENTS PORTLAND LIEGEOIS SA et CIMENTS DE VISE SA - cf. n° 551 p.16), et affiliée pour respectivement 2,8 % et 0,5 % aux compagnies SATIC N.V. d'Anvers (cf. n° 462 p.21) et HANDEL INDUSTRIE & SCHEEPVAART MIJ. DE HOOP N.V. (Terneuzen/Pays-Bas), l'entreprise belge de bétons préparés INTER-BETON N.V. de Kraainem (cf. n° 508 p.18) a négocié l'absorption des firmes BRIGRAFLU SA (Liège) et BETONS DE GHLIN SA (Ghlin), dont elle s'était récemment assurée le contrôle quasi-absolu, et elle a porté en conséquence son capital à FB. 1,9 milliard. Une de ses précédentes initiatives avait été la constitution de l'entreprise d'exploitation de gravières et sablières INTER-SILEX SA (capital de FB. 70 millions).

En 1970, C.B.R., membre du groupe STE GENERALE DE BEIGIQUE SA (cf. n° 628 p.28), a vendu 2,4 millions de tonnes de ciment, tandis qu'OBOURG, membre du groupe suisse HOLDERBANK FINANCIERE GLARUS AG (cf. n° 620 p.14), en mettait 2,1 millions de tonnes sur le marché.

(630/16) Un rapprochement est en cours entre les entreprises cimentières allemandes GERMANIA ZEMENTWERKE AG de Hanovre (cf. n° 540 p.16) et TEUTONIA MISBURGER PORTLAND-CEMENTWERK de Misburg (cf. n° 548 p.18).

La première, qui réalise pour une production de 600.090t./an un chiffre d'affaires de près de DM. 37 millions, est liée au groupe DYCKERHOFF ZEMENTWERKE AG (Wiesbaden) à travers son affiliée ELSA ZEMENT & KALKWERKE AG (Neubeckum/Westf.). La seconde réalise pour une production de 563.000 t./an un chiffre d'affaires de DM. 27,5 millions.

CHIMIE

La Division "études techniques et radio-chimiques"
THE RADIOCHEMICAL CENTRE (Amersham/Bucks.) de l'organisme public de Londres
UKAEA-United Kingdom Atomic Energy Authority (cf. n° 621 p.26) a formé en République Fédérale la société THE RADIOCHEMICAL CENTRE GmbH (Braunschweig) qui, au
capital de DM. 20.000 et dirigée par le Dr Patrick Grove, s'est immédiatement associée
à la firme locale de recherches radio-chimiques, radium, rayons X, isotopes, etc...
BUCHLER & C° KG (cf. n° 44 p.24) pour constituer l'entreprise AMERSHAM BUCHLER
GmbH & C° KG, placée sous la direction du Dr Walther H. Buchler.

BUCHLER & C°, qui occupe 200 chercheurs dans deux laboratoires (à son siège et à Wenden), possède une filiale de portefeuille, VERWALTUNGSGESELLSCHAFT BUCHLER GmbH (anc. ALLGEMEINE RADIUM GmbH), et dispose de deux affiliées en Afrique, BUKINA Sprl (Bukavu/Kinshasa) et BUCHLER RUANDA Sprl (Cyangugu).

(630/17) Filiale paritaire à Bayport/Tex. du groupe pétrolier de Philadelphie/Pa. ATLANTIC RICHFIELD C° (cf. n° 585 p.43) et de l'entreprise d'engineering chimique de New York HALCON INTERNATIONAL INC. (cf. n° 532 p.40), la compagnie chimique OXIRANE CHEMICAL C° a doté sa filiale de Panama OXIRANE EUROPE INC. d'une succursale à Bruxelles, que dirige M. Arthur A. Appleton.

Chez les Six, la fondatrice dispose d'une société-soeur à Rotterdam, OXI-RANE CHEMICAL (NEDERLAND) N.V., qui exploite une unité d'une capacité de 155.000 t./an d'oxyde de propylène pour mousses d'uréthane.

(630/17) La réorganisation des intérêts du groupe UNILEVER N.V. (Rotterdam) en République Fédérale dans le domaine chimique, entamé e il y a quelques mois (cf. n° 593 p.21), s'est poursuivie avec l'absorption de la firme de Francfort VSW GERMANIA GmbH VERTRIEBSGESELLSCHAFT FÜR OELO-CHEMISCHE ERZEUGNISSE (cf. n° 604 p.18) par la filiale UNICHEMA-CHEMIE GmbH de Hambourg (cf. n° 626 p.18).

Dans le cadre des accords d'association paritaire qu'il a conclus en 1970 en matière de produits peroxydés pour désinfectants, agents chimiques de blanchiement, insecticides, etc..., avec le groupe LAPORTE INDUSTRIES LTD de Londres (cf. notamment n° 556 p.20), le groupe SOLVAY & CIE SA de Bruxelles (cf. n° 627 p.21) a apporté son complexe de produits peroxydés de Rosignano Marittimo à sa filiale PERSOLA SPA qui, après avoir porté son capital de Li. 1 million à 3,5 milliards, a été transformée en INTEROX CHIMICA.

Par ailleurs, en association également avec le groupe britannique, mais aussi avec le groupe papetier et chimique finlandais KYMIN OY-KYMMENE A/B de Kuusankoski (cf. n° 570 p.34), le groupe belge a créé auprès de celui-ci la compagnie de produits chimiques pour blanchiement en papeterie FINNISH PEROXIDES A/B, qui doit être opérationnelle courant 1972.

kirchen-Bür (cf. n° 618 p.39), membre du groupe public VEBA (cf. n° 629 p.37), a accordé à la firme NIPPON PETROCHEMICALS C° LTD-NIHON SEKIYU KAGAKU K.K. (Minato-Ku/Tokyo), membre du groupe NIPPON OIL C° (Tokyo), une licence pour la fabrication d'alcool isopropylique par hydratation directe d'éthylène et de propylène en alcool.

NIPPON PETROCHEMICALS, qui construira pour exploiter ce procédé une usine d'une capacité de 60.000 t./an, est notamment licenciée depuis peu de la société canadienne POLYMER CORP. LTD (Sarnia/Ontario) pour la fabrication de butadiène dans une unité de 30.000 t./an qui sera opérationnelle fin 1972.

Une rationalisation des intérêts du groupe de Paris L'AIR LIQUIDE SA (cf. n° 627 p.21) se traduira par l'absorption des filiales L'ACE-TYLENE DISSOUS DU SUD-EST SA de Marseille (actifs estimés, bruts, à F. 20,7 millions - cf. n° 476 p.17), FABRIQUE D'OXYGENE DE LA VALLEE DU RHONE SA de Vedene/Vaucluse (F. 3,5 millions) et STE DES ANCIENS ETS FRANCIN SA de Nancy (F. 2,5 millions).

L'AIR LIQUIDE, qui portera en conséquence son capital à F. 318,3 millions, négocie depuis peu (cf. n° 619 p.16) la constitution d'une filiale de portefeuille paritaire avec la compagnie laitière FROMAGERIES BEL-LA VACHE QUI RIT SA (cf. n° 620 p.28). La nouvelle affaire se verra apporter le contrôle des sociétés LA CARBONIQUE FRAN-CAISE SA de Paris (filiale à 99 % de BEL) et L'OXHYDRIQUE FRANCAISE SA de Mala-koff/Hts-de-Seine (filiale à 59 % de L'AIR LIQUIDE, et affiliée pour 13,65 % à BEL).

Par ailleurs, le groupe a récemment conclu (cf. n° 627 p.20) un accord de coopération dans le domaine des gaz industriels avec le groupe suédois AGA A/B (Lidingo), assorti de la mise en commun sur une base paritaire de leurs intérêts respectifs en République Fédérale et au Benelux: 1) le partenaire français sera intéressé pour 50 % dans la filiale AGA GAS GmbH (Hambourg) du partenaire suédois, en contrepartie de l'apport de sa filiale L'AIR LIQUIDE EDELGAS GmbH (Düsseldorf); 2) Des filiales 50/50 seront constituées au Benelux - où le partenaire français dispose d'une filiale sous son nom à Rotterdam, de deux affiliées à Alblaserdam, N.V. ACETYLEN-DISSOUS-FABRIEK "DE GRAAFSTROOM" et N.V. ZUURSTOFFABRIEK "DE ALBIAS", ainsi que d'une filiale (69,4 %) sous son nom à Liège.

### COMMERCE

(630/18) La concentration négociée fin 1970 aux Pays-Bas (cf. n° 588 p.22) entre les compagnies de distribution (notamment chaîne de magasins de détail textiles) COÖPERATIEVE HANDELSVERENIGING HOBO G.A. (Rotterdam) et EURO-PESE COMMERCIELE ORGANISATIE ECOR N.V. (Amsterdam) deviendra effective début 1972 avec la transformation de la seconde en HOBO-FAAM B.V. Celle-ci entamera aussitôt des négociations en vue d'une coopération avec ses homologues de Bielefeld KATAG AG et de Londres ASSOCIATED DEPARTMENT STORES.

Présidée par M. G.E.M. Maatman et dirigée par MM. D.J. Jongma, M.J.A. Mikx et Ch. H. van Essen notamment, HOBO-FAAM réalisera un chiffre d'affaires annuel supérieur à Fl. 800 millions avec 650 points de vente (13 % du marché néerlandais) tant aux Pays-Bas qu'en Belgique – où ECOR (elle-même issue de la fusion des entreprises DE FAAM et GIMA) et HOBO possèdent chacune à Bruxelles une succursale coiffant près de 70 points de vente.

L'entreprise publique assurant l'exploitation de l'aérodrome de Hanovre FLUGHAFEN HANNOVER-LANGENHAGEN GmbH s'est associée à la DEUTSCHE MESSE- & AUSSTELLUNGS AG (gestionnaire de la Foire de Hanovre) pour créer la société LUFTFAHRTSCHAU GRUNDSTÜCKS- & ANLAGEN GmbH (Hanovre), chargée d'organiser et de gérer tous les deux ans un "Salon aéronautique" à Hanovre.

Les entreprises françaises de grande distribution ETS VINIPRIX SA (Charenton/Val-de-Marne), LA BEAUJOLAISE SA (Ivry/Val-de-Marne), BERTHIER-SAVECO SA (Mesnil-le-Roi/Yvelines), L'ALIMENTATION GENE-RALE LE DISQUE BLEU SA (L'Isle/Hte Vienne), STE COOPERATIVE ALIMENTAIRE DU NORD DE LA FRANCE-COPANOR (Vitry-en-Artois/Pas-de-Calais) et ETS BAUD SA (Chennevières/Val-de-Marne) ont resserré leurs liens dans le domaine des magasins de grandes surfaces en constituant à parité la compagnie BAUD, LA BEAUJOLAISE, BERTHIER SAVECO, COPANOR, LE DISQUE BLEU, VINIPRIX Snc-STE POUR LA PRO-MOTION D'EUROMARCHE (Paris). Au capital de F. 1.200 et avec pour gérant M. Marc Chatelain, celle-ci a pour objet l'implantation et la gestion de magasins de grandes surfaces à l'enseigne "Euromarché".

Les fondatrices étaient déjà associées au sein de la société EUROMARCHE SA, qui exploite des hypermarches à St-Michel-sur-Orge/Essonne et Paris (Porte de la Villette) notamment. BERTHIER-SAVECO est affiliée à la banque LAZARD FRERES & CIE Scs de Paris (cf. n° 604 p.24). De son côté, BAUD appartient au groupe BEATRICE FOODS C° de Chicago (cf. n° 581 p.38).

#### CONSEIL ET ORGANISATION

(630/19) Spécialiste à Londres de prestation de services pour l'industrie des minerais et métaux (échantillonnage, agréage, contrôle, pesage, etc...), la compagnie DANIEL C. GRIFFITH & Cl LTD a étoffé ses intérêts avec l'installation d'une filiale à Paris, DANIEL C. GRIFFITH (FRANCE) Sarl (capital de F. 20.000), que gère M. André Dewerdt.

A l'étranger, la fondatrice était déjà présente à : 1) Rotterdam avec DANIEL C. GRIFFITH (HOLLAND) N.V., constituée en juillet 1970 au capital de Fl. 100.000; 2) Madrid avec GRIFFITH-INTURRIBARRIA SA, en association avec l'entreprise locale F. ANGEL INTURRIBARRIA SA; 3) en Australie avec GRIFFITH-INTECO (AUSTRALIA) PTY LTD.

(630/19) La société d'ingénieurs-conseil SERI-RENAULT ENGI-NEERING SA de Rueil-Malmaisons/Hts-de-Seine (groupe REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT SA - cf. n° 584 p. 28) et la firme de conseil en investissements à l'étranger ORGANISATION CLAUDE SICARD-OCS MANAGEMENT CONSULTANTS SA de Boulogne/Hts-de-Seine (cf. n° 618 p. 25) ont conclu une association de travail avec le cabinet d'ingénieurs-conseil de Mexico INTERACCION PROFESSIONAL SA.

Cet accord permettra notamment à SERI et à OCS de fournir aux entreprises françaises les informations (études de marché, choix de réseau de distribution, ventes de licence, etc...) nécessaires pour une éventuelle implantation sur le marché mexicain.

(630/19) M. Salomon L. Rubens (Amsterdam) a été le fondateur en Suisse de la firme d'études de marché, conseil commercial, etc... RUBENS CONSULTING & MARKETING AG (Zug) au capital de FS. 50.000, placée sous la direction de MM. J.P. Meise et Hugo Kneubühler.

(630/20) Les firmes de recrutement, sélection et placement de personnel MARC INTERNATIONAL SA de Bruxelles et JOHN TYZACK & PARTNERS LTD de Londres ont conclu un accord de collaboration qui se matérialisera par la création d'une filiale commune, MARC TYZACK INTERNATIONAL, doțée de bureaux à Londres, Bruxelles, Cologne, Francfort et Paris.

(630/20) Le cabinet d'ingénieurs-conseil TEKNE SpA de Milan s'est associé à parité avec l'entreprise publique S.E.A. SpA, qui, propriété de la ville de Milan, est chargée de la gestion de son aéroport, pour créer la société de services S.E.A. CONSULTING SpA. Dirigée par MM. Aldo Bassetti et Roberto Guidicci notamment, celle-ci se spécialisera dans l'aide technique en matière de construction et de gestion d'aéroports.

#### CONSTRUCTION ELECTRIQUE

Le groupe britannique EMI LTD (anc. ELECTRIC & MUSICAL INDUSTRIES LTD) de Hayes/Mddx. (cf. n° 620 p.24) a élargi ses intérêts en République Fédérale avec la constitution à Cologne de la société EMI-VOXSON GmbH (capital de DM. 3 millions), chargée, sous la direction de M. Bernhard Krajewski, de la promotion commerciale des radio-récepteurs et téléviseurs produits par l'entreprise de Rome VOXSON SpA (cf. n° 616 p.24). Occupant plus de 2.000 personnes, celle-ci est devenue membre du groupe début 1971 (cf. n° 606 p.19), en même temps que sa société soeur de tubes pour télévision ERGON SpA (Anagni/Rome) - laquelle est passée depuis sous le contrôle de la société française VIDEOCOLOR SA, elle-même filiale 49/51 des compagnies RCA CORP. (New York) et THOMSON-CSF SA (Paris).

EMI était déjà présent à Cologne (cf. n° 546 p.25) avec les sociétés E.M.I. EUROPA GmbH (vente de matériels électriques et électroniques), ELECTROIA GmbH (disques), CARL LINDSTRÖM GmbH (électrophones), KRISTALL SCHALLPLATTEN GmbH, EDITION ACCORD VERLAG & VERTRIEB GmbH (éditions musicales), etc... ainsi qu'à Francfort avec la firme AUDEV DATENVERARBEITUNGZUBEHÖR GmbH.

(630/20) Le groupe électroménager italien IGNIS SpA de Comerio/ Varese (cf. n° 603 p.17) a décidé d'alléger ses intérêts dans le Mezzogiorno en mettant fin aux activités de sa filiale de Naples IGNIS SUD SpA (cf. n° 542 p.24), dont le capital a été réduit au préalable de Li. 1 milliard à 100 millions.

IGNIS SUD a été fondatrice en 1969, aux côtés de sa compagnie-mère (ensemble 50 %) et du groupe PHILIPS' GLOEILAMPENFABRIEKEN N.V. (Eindhoven), de l'entreprise I.R.E.-INDUSTRIE RIUNITE EURODOMESTICI SpA de Varese (cf. n° 629 p. 18), à laquelle elle a transféré ses actifs industriels en 1970 (cf. n° 542 p. 24).

#### CONSTRUCTION MECANIQUE

Filiale paritaire à Amsterdam des groupes LITTON INDUSTRIES INC. de Beverly Hills/Cal. (cf. n° 629 p.23), à travers sa Division HEWITT ROBINS INC. de Glenbrook-Stanford/Conn. (cf. n° 540 p.34), et V.M.F.-VERENIGDE MACHINEFABRIEKEN N.V. de 's-Gravenhage (cf. n° 628 p.18), à travers sa filiale WERF CONRAD & STORK HIRSCH N.V. (Hengelo), la compagnie de portefeuille INTERNATIONAL HANDLING N.V. (cf. n° 524 p.21) a installé à Bruxelles une filiale de vente de matériels de manutention et de transport, HEWITT ROBINS EUROPA N.V. (capital de FB. 1 million), que préside M. N.A.M. Hootsmans.

Constituée courant 1969 pour sanctionner un accord conclu entre HEWITT ROBINS et CONRAD & STORK dans le domaine du transport et de la manutention industrielle, la fondatrice coiffe à Amsterdam : 1) HOLLAND HANDLING ENGINEERING N.V., ancienne filiale du partenaire néerlandais et spécialisée dans l'engineering en matériels de manutention et de transbordement; 2) HEWITT-ROBINS HOLLAND N.V., firme d'ingénieurs-conseil appartenant précédemment au partenaire américain; 3) HEWITT-ROBINS EUROPA N.V., société d'équipements de manutention industrielle, avec ses compagnies-soeurs du même nom à Paris, Milan, Francfort et désormais Bruxelles; 4) MACHINE-FABRIEK HEWITT-ROBINS N.V., spécialiste de machines vibrantes.

Ancienne MACHINEFABRIEK VOORWAARTS, cette dernière était précédemment filiale paritaire du groupe américain et de l'entreprise néerlandaise de construction mécanique et navale W.F.B.-WILTON-FIJENOORD BRONSWERK N.V. (Schiedam) - passée en juillet 1968 (cf. n° 464 p.20) sous le contrôle conjoint des groupes V.M.F. et RIJN SCHELDE MACHINEFABRIEKEN & SCHEEPSWERVEN N.V. de Rotterdam (cf. n° 628 p.27).

(630/21) A travers sa filiale suisse STE INTERTECHNIQUE SA (Fribourg), l'entreprise suédoise de matériels ferroviaires (freins, systèmes de contrôle, etc... de marque "SAB"). SVENSKA A/B BROMSREGULATOR (Malmö) s'est donnée une filiale à Ixelles-Bruxelles, SAB BROMS SA (capital de FB. 3 millions), que dirige M. Lennart Kjellberg.

Les autres intérêts de la fondatrice à l'étranger sont la STE DES REGLEURS DE FREINS SAB SA (St-Cloud/Hts-de-Seine, avec usine à Amiens/Somme), SAB IBERICA SA (Madrid), SAB BRAKE REGULATOR C° LTD (Durham), AMERICAN SAB C° INC. (Chicago/Ill.) et SUECOBRAS INDUSTRIA & COMERCIO SA (Rio-de-Janeiro).

(620/21) Représentée jusqu'ici en France par les ETS CAUVILLE SA (Gif-sur-Yvette/Essonne), l'entreprise belge de caravanes, maisons mobiles pour chantiers, etc... CONSTRUCTAM N.V. (Temse/Oost Vlaanderen) y a installé sa propre filiale commerciale, CONSTRUCTAM FRANCE Sarl (Pierrelaye/Val d'Oise) au capital de F. 300.000, avec pour gérants MM. T. van der Herten et J. Nienhuis.

Spécialiste en République Fédérale de robinetterie industrielle, appareils de régulation et mesure (compteurs notamment) pneuma tiques et hydrauliques, l'entreprise BOPP & REUTHER GmbH ARMATUREN & MESSGERÄTE-FABRIK de Mannheim-Waldhof (cf. n° 536 p.35) s'est assurée une participation minoritaire à Bruxelles dans la firme CONTROLE & REGULATION AUTOMATIQUES-C.R.A. SA, qu'anime M. E.M. Tordoir, à l'occasion de l'augmentation de son capital à FB. 13 millions.

(630/22) Membre du groupe de Londres THE DAVID BROWN CORP. LTD (cf. n° 562 p.24), et spécialisée dans les organes de transmission, la société DAVID BROWN GEAR INDUSTRIES LTD (Huddersfield/Yorks) a pris à Forest-Bruxelles le contrôle de la firme de la branche (réducteurs et variateurs de vitesse, télécommandes de vannes, accouplements de sécurité, coupleurs hydrauliques, cabestans et treuils, etc...) SADI-STE AUXILIAIRE D'INDUSTRIE SA, qui sera transformée en DAVID-BROWN-SADI SA, avec ses filiales en Espagne, France, Grande-Bretagne et Norvège.

(630/22) Coiffée par le holding INDUSTRIEVERWALTUNG RÖCHLING GmbH de Sarrebruck (cf. n° 624 p.33), la compagnie métallurgique RHEINMETALL BER-LIN AG de Berlin (cf. n° 604 p.23) est devenue majoritaire à 66 % dans son affiliée française de machines de conditionnement, emballages et plastiques PLASTIME CANIQUE SA de Levallois/Hts-de-Seine (cf. n° 488 p.30).

(630/22) Spécialiste de dispositifs de mesure et combustion des gaz, la société WAUKEE ENGINEERING C° INC. de Milwaukee/Wis. a pris pied en Belgique avec l'ouverture à Petit-Rechain/Liège d'une succursale placée sous la direction de M. Leo J. Harris.

(630/22) L'entreprise allemande de machines équilibreuses GEBR. HOFMANN KG, MASCHINENFABRIK (Darmstadt) prépare l'implantation en Grande-Bretagne (Worksop/Notts.) d'une filiale industrielle qui, opérationnelle en avril 1972, occupera 225 personnes (électroniciens pour la plupart) en 1976.

Membre depuis 1969 à Chicago du conglomérat NORTH AMERICAN ROCKWELL CORP. d'El Secundo/Cal. (cf. n° 625 p.36), la compagnie d'équipements graphiques MGD GRAPHIC SYSTEMS INC. (cf. n° 310 p.27) a décidé de mettre fin aux activités de sa filiale allemande MIEHLE-GOSS-DEXTER GmbH (Mülheim/Rhein).

La compagnie américaine conserve plusieurs filiales en Europe, notamment MIEHLE GOSS DEXTER SA (Paris), que préside M. Marc A. Ewan.

(630/23) La manufacture uruguayenne d'horlogerie et orfèvrerie SOC. EXER SA (Montevideo) s'est donnée à Paris une filiale à 50 %, JAPAN TIME SA (capital de F. 0,5 million), que préside M. Joseph Zauberman, actionnaire pour 25,2 % aux côtés notamment de MM. Gustave Granat (12,5 %) et Albert Zauberman (12 %).

(630/23) Le groupe FIAT SpA de Turin (cf. supra, p.14) a négocié avec le groupe mécanique espagnol CONSTRUCCIONES & AUXILIAR DE FERRO-CARRILES SA (Beasain/Guipuzcosa) un accord de coopération et d'assistance technique portant sur la construction de 20 rames de chemin de fer rapides à traction électrique, commandées par la RENFE SA (Madrid).

Connu pour ses matériels roulants (locomotives, wagons, remorques routières, etc...), le partenaire espagnol (anc. CIA AUXILIAR DE FERROCARRILES SA), qui a récemment absorbé sa filiale absolue d'équipements de traction ferroviaire MATERIAL MOVIL & CONSTRUCCIONES SA (Zaragoza), possède notamment une participation de 48 % dans l'entreprise de semi-remorques et containers FRUEHAUF SA (Madrid), filiale du groupe FRUEHAUF CORP. de Detroit (cf. n° 573 p.14).

(630/23) La STE FRANCAISE DES AMORTISSEURS DE CARBON SA (La Garenne-Colombes/Hts-de-Seine) a accordé à l'entreprise de pièces mécaniques et accessoires de carrosseries automobiles MONROE AUTO EQUIPMENT C° de Monroe/Mich. (cf. n° 599 p. 14) la licence de ses amortisseurs monotubes pressurisés.

En Europe, l'entreprise américaine dispose d'une filiale en Suisse, MONROE AUTO EQUIPMENT INTERNATIONAL SA (Fribourg, avec succursale à Bruxelles) et d'une autre en Belgique, MONROE BELGIUM N.V. (St Truiden) – laquelle est elle-même associée à parité dans l'entreprise belge de dispositifs de suspension MONROE ANCO SA (St Troud) avec la compagnie américaine THE ANDERSON C° (Gary/Ind.). De son côté, la société française possède une filiale absolue à Barcelone, AMORTIGUADORES DE CARBON SA.

(630/23) La compagnie de Gênes NUOVA SAN GIORGIO SpA (cf. n° 620 p.30) a apporté son Département "mécanique de précision" (Gorizia) à la société OFFICINE MECCANICHE GORIZIANE SpA, qui, animée par M. Giorgio Orsini, a vu en conséquence son capital porté à Li. 500 millions.

OFFICINE MECCANICHE GORIZIANE a été créée courant 1970 avec un capital de Li. 25 millions par la filiale FINMECCANICA-FINANZIARIA MECCANICA SpA (cf. n° 623 p.20) du groupe public I.R.I.-ISTITUTO PER LA RICOSTRUZIONE INDUSTRIALE (Rome), en association avec la compagnie de développement régional FINANZIARIA REGIONALE FRIULI VENEZIA GIULIA-FRIULIA SpA de Trieste (cf. n° 623 p.41), minoritaire.

(630/24) La compagnie CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE SA (Paris), que coiffe la CIE INDUSTRIELLE & FINANCIERE DE PARTICIPATIONS PENHOET SA (cf. n° 626 p.26), a accordé à la compagnie belge ANGLO-BELGIAN C° N.V. de Gent (cf. n° 448 p.29) la licepce de sa gamme de moteurs (900 à 1.400 CV à 1.500 t./m.).

ANGLO BELGIAN C° a récemment participé, aux côtés d'une douzaine d'entreprises belges - BASSE-SAMBRE-ETUDES-RECHERCHES-ENTREPRISES SA de Moustier-sur-Sambre (cf. n° 530 p.27), CIE GENERALE DES CONDUITES D'EAU SA de Liège (affiliée pour 49 % au groupe français CIE DE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON SA - cf. n° 613 p.25), ELECTRICITE INDUSTRIELLE BELGE SA de Dison (cf. n° 620 p.19), etc... - à la constitution à Bruxelles de la STE COOPERATIVE POUR LE DEVELOP-PEMENT INDUSTRIEL EN AFRIQUE-SOCODIA Sc (capital minimum de FB. 0,5 million), chargée de promouvoir les exportations de ses fondatrices vers les pays d'Afrique.

(630/24) Trois entreprises mécaniques allemandes associées, toutes trois à Lemförde, MASCHINENBAU DAMME AG, MASCHINENBAU WANGENFELD AG et LEMFÖRDER METALLWAREN AG (cf. n° 576 p.26), ont fusionné au profit de la troisième, qui a porté en conséquence son capital à DM. 15 millions.

Animée par le Dr Jürgen Ulderup, celle-ci, spécialiste d'accessoires et outillages pour industrie mécanique et automobile, avait déjà récemment absorbé sa filiale ELASMETALL GmbH (Lemförde). Elle réalise avec plus de 1.800 personnes un chiffre d'affaires annuel supérieur à DM. 90 millions.

(630/24) L'entreprise de générateurs d'énergie et équipements pour industries pétrolière, pétrochimique et chimique ALCORN COMBUSTION C° de New York (cf. n° 573 p.21) a fermé la succursale qu'elle avait installée à Bruxelles en janvier 1970 (cf. n° 551 p.23).

ALCORN, qui dispose de plusieurs filiales directes chez les Six, notamment à Milan (ALCORN ITALIANA SpA) et Paris (ALCORN Sarl), a récemment négocié la prise du contrôle à Bruxelles de la filiale BELLEQUIP SA de son affiliée de New York BELL EQUIPMENT CORP., et l'a transformée en ALCORN INTERNATIONAL SA.

EDITION

(630/24) Membre à Utrecht du groupe de presse de Nimègue N.V. ASSOCIATIE VAN UITGEVERS VAN DAGBLADEN & TIJDSCHRIFTEN-A.U.D.E.T. (cf. n° 503 p.25), l'entreprise UITGEVERSMIJ. NEERLANDIA N.V. (cf. n° 450 p.26), qui édite notamment le quotidien "Het Centrum", est passée sous le contrôle de la société N.V. UTRECHTS NIEUWSBLAD v/h JOHAN DE LIEFDE.

Celle-ci publie les quotidiens "Amersfoortse Courant" et "Utrechts Nieuwsbladt" (112.000 exemplaires au total) - le premier depuis la reprise en 1964 de la maison DRUK-KERIJ ONNES N.V. (Amersfoort).

#### ELECTRONIQUE

L'entreprise espagnole de composants électroniques PIHER SA (Baladona/Barcelone) a étoffé son implantation commerciale chez les Six - une filiale à Nuremberg, PIHER INTERNATIONAL GmbH au capital de DM. 20.000 (cf. n° 585 p.30) - avec l'installation d'une filiale du même nom à Paris (capital de F. 20.000), que gère M. Dominique Fiedler.

A Badalona, la fondatrice partage le contrôle de la société industrielle PIHER SEMICONDUCTORES SA avec la compagnie américaine NATIONAL SEMICONDUCTOR CORP. de Danbury/Conn. (cf. n° 551 p.27).

(630/25) A travers sa filiale ELETTROMECCANICA ELETTRO-NICA INDUSTRIALE & COMMERCIALE-HI-G D'ITALIA SpA (Cisterna di Latina/Rome), l'entreprise de relais électroniques pour industries automobile, aéronautique et spatia-le HI. G. INC. de Windsor Locks/Conn. (cf. n° 623 p.23) s'est assurée en France le contrôle à 80 % - avec option sur le solde - de la société ETS MYRRA SA (Créteil/Val-de-Marne).

Celle-ci (capital de F. 150.000), qui emploie 30 personnes à la fabrication de transformateurs et régulateurs de tension, a été placée sous la présidence de M. Emile-Héraldo Dalle.

Spécialisée à Paris dans la programmation des machines à commandes numériques, la SESA-STE D'ETUDES DES SYSTEMES D'AUTOMATION SA (cf. n° 587 p.30) a conclu un accord de coopération technico-commerciale avec son homologue de Londres LOGICA LTD. Celle-ci, dont les activités de software s'exercent plus particulièrement dans le domaine de la transmission des données et de l'installation de réseaux de calculateurs, a réalisé en 1970 avec environ 100 personnes un chiffre d'affaires de £ 290.000.

SESA, qui emploie 165 personnes et dont le chiffre d'affaires a atteint F. 10 millions en 1970, dispose depuis fin 1969 d'une filiale à Francfort, SESA-DEUTSCHLAND GmbH SOFTWARE & ENGINEERING FÜR DATENVERARBEITUNGS- & AUTOMATIONS SYSTEME, dont le capital a été porté courant 1970 à DM. 200.000.

(630/25) Le groupe américain de prestation de services informatiques et de leasing d'équipements pour le traitement de l'information LEASCO DATA PROCESSING EQUIPMENT CORP. (cf. n° 628 p.25) a allégé ses intérêts chez les Six en dissolvant la firme de Düsseldorf NORDISK ADB GES. FÜR AUTOMATISCHE DATEN-VERARBEITUNG mbH.

Celle-ci était directement contrôlée par l'entreprise suédoise NORDISK ADB A/B de Solna (cf. n° 499 p.25), acquise en 1969 par le groupe à travers sa filiale de New York LEASCO WORLD TRADE C° LTD (cf. n° 594 p.24).

(630/26) Des intérêts suisses portés par M. Emile Künzler (Bâle) ont été à l'origine à Lörrach de la firme de vente d'instrumentation électronique de me sure et régulation INLABO GES. FÜR DEN VERTRIEB VON ELEKTRONISCHEN MESSGERATEN mbH (capital de DM. 20.000).

cédé en 1970 (cf. n° 589 p.36) son Département "informatique" à la compagnie HONEY-WELL INFORMATION SYSTEMS INC. (Boston) - le groupe R.C.A. CORP. de New York (cf. n° 610 p.27) a décidé d'abandonner ses fabrications d'ordinateurs centraux à usage général (systèmes de traitement et matériels périphériques) pour se consacrer à celles d'ordinateurs et équipements pour télécommunications. De ce fait, il a dénoncé les accords de licence et assistance technique conclus en 1964 (cf. n° 285 p.21) avec le groupe SIE-MENS AG de Berlin (cf. n° 625 p.25).

Ce dernier, qui a oouvert en 1970-71, avec un chiffre d'affaires de DM. 900 millions, environ 20.% du marché allemand de l'informatique, négociera dans ces conditions d'autres accords de coopération avec des sociétés européennes ou japonaises de la branche.

Membre du groupe C.G.E.-CIE GENERALE D'ELEC-TRICITE SA (cf. n° 628 p.22) et affiliée au CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE-C.C.F. SA (cf. n° 622 p.28) ainsi qu'à la STE GENERALE SA (cf. n° 625 p.49), la sœ iété GENERALE DE SERVICE INFORMATIQUE SA de Paris (cf. n° 601 p.25) s'est donnée une filiale à son siège, GENERALE DE SERVICE INFORMATIQUE-ENTREPRISES Sarl (capital de F. 100.000), qui, avec pour gérant M. Albert Cicurel, se spécialisera dans le traitement de l'information en matière de génie civil.

GENERALE DE SERVICE INFORMATIQUE - qui bénéficie de l'expérience de sa compagnie-soeur C.I.T.-ALCATEL SA dans le domaine de la transmission des données - a récemment porté son capital à F. 21 millions pour avoir reçu de la C.G.E. le contrôle des firmes C.S. INFORMATIC SA (Paris) et INSTITUT INTERNATIONAL D'INFORMATIQUE-I.I.I. SA (Grenoble).

Représentant en France les compagnies d'instrumentation nucléaire, scientifique et électronique NUCLEAR ENTERPRISES LTD d'Edinburgh (cf. n° 480 p.26), SCIENCE ACCESSORIES CORP. de New York (groupe PHILIPS' GLOEI-LAMPENFABRIEKEN N.V. d'Eindhoven à travers NORTH AMERICAN PHILIPS CORP. - cf. n° 629 p.19), U.S. NUCLEAR CORP. (groupe INTERNATIONA L CHEMICAL & NUCLEAR CORP. de Passadena/Cal.), etc..., la compagnie NUCLEOFRANCE SA (Argentueil/Val d'Oise) a été dissoute.

(630/26) L'entreprise d'appareils électroniques de me sure et de calcul CINTRA INC. de Mountain View/Cal. (cf. n° 564 p.31) a fermé la succursale qu'elle avait installée à Bruxelles en mars 1968, sous la direction de M. Hendrik Quispel.

FINANCE

(630/27) A l'imitation de la WELLS FARGO BANK (San Francisco), la compagnie financière SLATER, WALKER SECURITIES LTD de Londres (cf. n° 603 p. 34) – qui s'est enrichie en septembre 1971 d'une filiale bancaire, SLATER, WALKER FINAN-CE LTD – négocie la prise d'une importante participation en République Fédérale dans l'établissement de crédit et financier ALLGEMEINE DEUTSCHE CREDIT-ANSTALT-ADCA (cf. n° 626 p. 37), où le groupe QUANDT de Bad Homburg (cf. n° 618 p. 26) détient un intérêt prépondérant.

(630/27) La BANK OF TOKYO LTD s'apprête à renforcer ses intérêts dans le Marché Commun - où sa représentation permanente de Milan sera prochainement transformée en filiale (cf. n° 615 p.28) - en constituant à Amsterdam la BANK OF TOKYO (HOLLAND) N.V. (capital autorisé de Fl. 30 millions), qui sera opérationnelle en février 1972.

(630/27) La firme de brokers et analystes financiers DAHLGREN RICHARDSON & C° INC. de New York sera présente à partir de novembre 1971 sur le marché allemand avec une filiale à Francfort, DAHLGREN RICHARDSON GmbH, dirigée par M. Thomas D. Langston.

La FIRST NATIONAL CITY BANK de New York (cf. n° 623 p. 33) s'est assurée à Paris, à travers sa filiale FIRST NATIONAL CITY OVERSEAS INVESTMENT CORP., une participation de 12,5 % - égale à celles de la FRANKFURTER HYPOTHEKENBANK AG de Francfort (cf. n° 611 p. 31), du CREDIT SUISSE SA de Zurich (cf. n° 624 p. 33), de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA SPA de Milan (cf. n° 629 p. 25), et de la SAMUEL MONTAGU & C° LTD de Londres (cf. supra, p. 13) - dans la STE INTERNATIONALE D'ETUDES & D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS EN FRANCE SA (capital de F. 0,4 million).

Présidée par M. Charles Delamare et chargée de promouvoir le développement des investissements étrangers dans le secteur immobilier en France, celle-ci (cf. n° 599 p.26) a pour actionnaire majoritaire - plus de 35 % - le groupe IMMOBILIERE CONSTRUCTION DE PARIS SA (cf. n° 626 p.33).

Une association entre la BANQUE NATIONALE DE PARIS-B.N.P. SA (cf. n° 625 p.38), la STE DE BANQUE & DE CREDIT SA (groupe CREDIT LYONNAIS SA - cf. n° 554 p.27) et la CAISSE NATIONALE DE RETRAITE DES OUVRIERS DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS (cf. n° 593 p.40) a donné naissance à la firme de crédit-bail de matériels informatiques CIE INTERNATIONALE POUR LA LOCATION DES MATERIELS D'INFORMATIQUE-CILOMI SA (Louveciennes/Yvelines) au capital de F. 20 millions, que préside M. Michel Barre.

(630/28) Filiale paritaire de la CIE FINANCIERE DE SUEZ & DE L'UNION PARISIENNE SA (cf. n° 625 p.38) et de l'UNION FINANCIERE & MINIERE SA de Paris (cf. n° 627 p.32), la BANQUE DE SUEZ & DE L'UNION DES MINES SA (cf. n° 574 p.25) a renforcé son réseau à l'étranger avec l'ouverture à Madrid d'une représentation permanente dirigée par M. Denys Getenay.

Une concentration a été négociée en République Fédérale entre les entreprises de leasing DEUTSCHE LEASING GmbH de Düsseldorf (cf. n° 578 p.30), MASCHINEN MIETE GmbH (Francfort) et MIETDIENST GmbH LEASING- & HANDELSGESELLSCHAFT (Munich) au profit de la première, qui s'est transformée en société anonyme (AG) et a porté son capital à DM. 15 millions.

Celle-ci, qui, avec quelque DM. 20 millions de fonds propres, possède plus de 30.000 clients, a pour principaux actionnaires la WESTDEUTSCHE LANDESBANK-GIROZENTRALE (Düsseldorf), la BAYERISCHE GEMEINDEBANK-GIROZENTRALE (Mumích), l'UNITED STATES LEASING CORP. (San Francisco) et la MERCANTILE CREDIT C° LTD (Londres).

(630/28) Une concentration a été négociée à Francfort entre les établissements de crédit foncier et immobilier LAND & PACHTBANK AG (anc. à Bonn) et DGL-DEUTSCHE GEWERKE- & LANDKREDITBANK AG (cf. n° 449 p. 26), par absorption de la première, qu'animent MM. Werner Beers, K.H. Martens et R. Asbeck, par la seconde, dont le capital sera porté en conséquence à DM. 29,6 millions.

(630/28) Des intérêts suisses, portés notamment par MM. Josef Rand et Max Furrer (Montreux) pour 44,2 % chacun, ont été à l'origine à Luxembourg de la compagnie de portefeuille INTERNATIONAL TEXPRINT SA (capital de FS. 43.000).

(630/28) La BANQUE COMMERCIALE SA de Luxembourg (cf. n° 628 p. 25) a présidé à la création pour compte suisse de la compagnie de portefeuille LUDEGO HOLDING SA (Luxembourg) au capital de F. Lux. 1 million, dont les premiers administrateurs sont MM. Robert Carmes, Miguel R. Koch (Langnau-sur-Albis/Suisse), Arthur Spettel (Zurich) et Peter M. Brupbacher (Wädenswil).

(630/28) La société financière GRAMCO MANAGEMENT LTD (Nassau/Bahamas) - récemment acquise par la compagnie américaine ARLEN REALTY & DEVELOPMENT CORP. (cf. n° 612 p.21) - a décidé de mettre fin aux activités de sa filiale de diffusion de Fonds d'investissements immobiliers GRAMCO ITALIA SPA de Rome (cf. n° 562 p.31), après réduction au préalable de son capital de Li. 100 à 10 millions.

(630/29) Deux groupements d'intérêt économique de Paris, ayant tous deux vocation pour le financement de la lutte contre la pollution, GROUPE-MENT INTERPROFESSIONNEL FINANCIER ANTIPOLLUTION-GIFAP et GROUPEMENT DES INDUSTRIES POUR L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT-GIPADE ont négocié une fusion qui s'effectuera au profit du premier.

Constituée sur l'initiative de la banque LAZARD FRERES & CIE Scs de Paris (cf. supra, p.19), celui-ci aura ainsi pour adhérents les groupes L'AIR LIQUIDE SA (cf. supra, p.18), STE F. BEGHIN SA, B.S.N.-BOUSSOIS, SOUCHON-NEUVESEL SA, CIMENTS LAFARGE SA, C.F.R.-CIE FRANCAISE DE RAFFINAGE SA, CIE PE-CHINEY SA, RHONE-POULENC SA, CIE SAINT-GOBAIN PONT-A-MOUSSON SA, SHELL FRANCAISE SA, SOLVAY & CIE SA, SOPAD-STE DE PRODUITS ALIMENTAIRES & DIE-TETIQUES SA (groupe NESTLE ALIMENTANA de Vevey - cf. n° 625 p.20), ARJOMARI-PRIOUX SA de Paris (cf. n° 619 p.30), STE CENTRALE ROUSSEL NOBEL SA, CIE GENERALE DES EAUX SA, ESSO STANDARD SA, GERVAIS-DANONE SA, LA LAINIERE DE ROUBAIX-PROUVOST-MASUREL SA, MARINE FIRMINY SA, LYONNAISE DES EAUX & DE L'ECLAIRAGE SA, SCHNEIDER SA, S.N.P.A.-STE NATIONALE DES PETROLES D'AQUITAINE SA, STE FRANCAISE DES PETROLES BP SA et UGINE-KUHLMANN SA.

Le GIPADE avait été constitué sur l'initiative de la BANQUE DE SUEZ & DE L'UNION DES MINES SA (cf. n° 617 p.35).

#### INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Les accords de coopération industrielle et commerciale conclus dernièrement (cf. n° 616 p.27) entre les entreprises familiales de conserverie alimentaire PFANNI WERK OTTO ECKART KG de Munich et STAR STABILIMENTO ALIMENTARE SpA d'Agrate Brianza/Milano ont été sanctionnés par la création à Munich d'une filiale paritaire, STANNI GmbH (capital de DM. 1 million), chargée de la diffusion en République Fédérale (sous la marque "Go") de douze des spécialités du partenaire italien. La nouvelle affaire sera prochainement dotée, dans les mêmes conditions, d'une société soeur à Agrate Brianza, STANNI SpA.

Animée par la famille D. Fossati, STAR, qui possède plusieurs filiales industrielles à l'étranger (Barcelone, Madrid, Asmara/Ethiopie, Buenos Aires, Modagiscio/Somali, etc...), est affiliée depuis peu (cf. n° 617 p.36) pour 50 % au groupe financier public S. M. E. -STA MERIDIONALE FINANZIARIA SPA de Naples (cf. n° 629 p.15).

L'entreprise allemande de conserverie et charcuterie L. SCHWEISFURTH GmbH de Herten/Westf. (cf. n° 460 p.32) a constitué en Belgique la société ARTLAND BELGIUM Pvba (St Truiden) au capital de FB. 0,5 million, chargée de la commercialisation des spécialités de sa filiale ARTLAND FLEISCHWARENFABRIK GmbH de Badbergen (cf. n° 437 p.26).

Dirigée par M. Steven J. Bezembinder, la nouvelle affaire est société soeur d'ARTLAND NEDERLAND N.V., formée fin 1965 à Amersfoort (cf. n° 340 p.25).

Propriété de la famille Bentz et spécialiste en République Fédérale de cafés, chocolats, jus de fruits ainsi que porcelaine de ménage, filtres et papiers à café, etc..., le groupe MELITTA BENTZ & SOHN KG de Minden/Westf. (cf. n° 595 p.33) a rompu les négociations menées depuis quelques mois avec le groupe GENERAL FOODS CORP. de White Plains/N.Y. (cf. n° 625 p.40) et portant sur un accord de coopération assorti de liens financiers. MELITTA, qui sera prochainement transformé en société anonyme (AG), escompte pour 1971 un chiffre d'affaires de DM. 168 millions représentant environ 5 % du marché allemand du café.

GENERAL FOODS a consolidé dernièrement ses intérêts chez les Six en reprenant à Amsterdam à la famille Markus son contrôle sur la manufacture de chewinggum et confiserie CHLORODONT COMPAGNIE N.V. (anc. MAPLE LEAF LTD) ainsi que sur la société soeur à Hambourg MAPLE LEAF CHEWING GUM MANUFACTURERS GmbH (anc. Wesel/Niederrhein). Ses principaux intérêts en République Fédérale sont les firmes GENERAL FOODS GmbH d'Elmshorn (cf. n° 577 p.34), ALLGEMEINE NAHRUNGS-MITTEL GmbH (Elmshorn) et VITAKOST MARGARINFABRIK GmbH (Garstedt).

(630/30) Les entreprises néerlandaises d'abattage et transformation de viandes de volailles N.V. PLIUMSLACHTERIJ WEZEP - qui assure depuis 1966 l'exploitation de son homologue C. REP N.V. (Oostzaan) - et COOPERATIEVE PLIUM-VEESLACHTERIJ BOXMEER GA (Boxmeer) ont négocié une fusion pour former, sous le nom de FRI-KI, la première entreprise de la branche dans le pays (25 % du marché) avec un chiffre d'affaires annuel de Fl. 200 millions environ.

Animée par M. M. van Vliet, la seconde exploite depuis plusieurs années la marque Fri-Ki, conjointement avec son homologue COOPERATIEVE PLIUMVEE VER-KOOPVEREENIGING G.A. (Roermond).

(630/30) Sous contrôle canadien, la compagnie de portefeuille FRIBE AG de Zurich a formé à Anderlecht-Bruxelles la société LOBEX SA (capital de FB. 5 millions), qui se consacrera à la fabrication de produits alimentaires et de leurs composants.

(630/30) Une concentration est en cours entre les firmes néer-landaises d'importation et distribution de vins et boissons alcoolisées F. ONNES & ZOON (Groningue) et N.V. JACOBUS BOELEN N.V. d'Amsterdam (cf. n° 551 p.30) au profit de la seconde.

Celle-ci s'était de même assurée le contrôle en 1970 de l'entreprise N.V. HOOGEWERFF, CHABOT & VISSER'S WIJNHANDEL (Schiedam).

#### **METALLURGIE**

(630/31) Le groupe AKZO N.V. d'Arnhem (cf. n° 629 p.13) a créé au Royaume-Uni, en association 60/40 avec sa filiale américaine AKZONA INC. d'Ashville/N.C. (cf. n° 601 p.18), la société BRAND REX LTD (Glenrothes-Fife/Ecosse), appelée à fabriquer avec quelque 80 employés des conducteurs et câbles spéciaux pour électronique et pour équipements de transmissions en informatique.

La nouvelle affaire sera dirigée par M. Georges Howard, président de la Division "câbles métalliques" BRAND REX C° de Siloam Spring/Ark. (cf. n° 608 p.20) du groupe néerlandais. Cette Division set récemment assurée aux Etats-Unis le contrôle de l'entreprise de câblerie électrique ABBOT C° (Prospect/Ohio).

(630/31) Fournisseur des principaux constructeurs automobiles européens, l'entreprise de fonderie, roulements à bille, coussinets et paliers de roulements VANDERVELL PRODUCTS LTD de Londres (cf. n° 582 p.20), membre du groupe GUEST, KEEN & NETTLEFOLDS LTD de Smethwick/Worcs. (cf. n° 625 p.23), s'est donnée une filiale industrielle à Brunico/Bolzano, VANDERVELL ITALIA SpA (capital initial de Li. 1 million).

(630/31) Spécialiste de pièces métalliques pour horlogerie, la firme suisse CENDRES & METAUX SA (Bienne/Berne) s'est donnée une filiale quasiabsolue à Bruxelles, TECHNICOLOR SA (capital de FB. 3 millions), que préside M. Pierre Goetschmann, son propre animateur.

(630/31) Un accord de coopération a été négocié entre les groupes VICKERS LTD de Londres (cf. n° 628 p.28) et HOWALDTSWERKE DEUT SCHE WERFT AG de Hambourg et Kiel (cf. n° 599 p.23) pour la mise au point et la construction de sous-marins de faible tonnage (500 à 1.000 t.) à propulsion diesel-électrique.

(630/31) Le groupe de New York N.L. INDUSTRIES INC. (anc. NATIONAL LEAD C° - cf. n° 563 p.33, a rationalisé ses intérêts au Benelux en fusionnant ses filiales KRONOS TITAAN N.V. de Rotterdam (cf. n° 373 p.14), STE BELGE DU TITANE SA de Bruxelles (cf. n° 337 p.19) et DERIVES DU TITANE SA de Bruxelles (cf. n° 542 p.21) au profit de cette dernière, qui a été transformée en KRONOS SA et dont le capital a été porté, en deux opérations distinctes, à FB. 261,59 millions.

(630/31) La firme métallurgique et d'engineering (stations-service, installations pétrochimiques, etc...) STAHLBAUWERK MÜLLER OFFENBURG KG d'Offenburg (cf. n° 612 p.32) a doté sa filiale française METAL MÜLLER Sarl, récemment constituée à Strasbourg-Kronenbourg avec M. Gustav Müller pour gérant, d'une usine à Molsheim/Bas-Rhin.

(630/32) Le groupe financier et charbonnier de Heerlen INDUSTRIËLE MIJ. GENAAMD ORANJE NASSAU MIJNEN N.V. (cf. n° 581 p.25) a renforcé ses intérêts métallurgiques en acquérant une participation de 40 % à Tegelen dans la fonderie N.V. LJZER & METAALGIETERIJ "DE GLOBE" (cf. n° 239 p.27). Celle-ci, dont la capacité de production est supérieure à 16.000 t./an, réalise avec 850 personnes un chiffre d'affaires annuel supérieur à Fl. 34,5 millions.

Le groupe de Heerlen coiffe l'entreprise métallurgique O.N. STAAL N.V. (Heerlen), qui occupe 175 personnes.

Le groupe métallurgique et mécanique DEMAG AG de Duisburg (cf. n° 622 p.26) a allégé ses intérêts en se défaisant de sa participation de 50 % dans l'entreprise d'installations pour fonderies et fours métallurgiques GES. FÜR HÜTTENWERKSANLAGEN mbH-G.H.W. (Düsseldorf), ainsi que de sa participation minoritaire dans l'entreprise de mécanique générale KÖLSCH-FÖLZER-WERKE AG de Siegen (cf. n° 557 p.24).

MINES

(630/32) Des négociations ont été entamées entre l'Etat iranien et la CIE FRANCO-IRANIENNE DES MINES-COFRIMINES (Téhéran) - filiale commune du groupe CIE PECHINEY SA de Paris et de la compagnie iranienne IDRO-INDUSTRIAL DE-VELOPMENT & RENOVATION ORGANISATION OF IRAN (cf. n° 583 p. 37) - en vue de l'exploitation par celle-ci d'importants gisements de cuivre situés à Sar Chesnel.

Premier transformateur européen de cuivre, PECHINEY, qui exerce ses activités dans ce secteur à travers sa filiale TREFIMETAUX G.P. SA (Paris), effectue déjà des recherches de cuivre dans le pays (notamment dans la région orientale de l'Azebaijan), en association avec les groupes de Francfort METALLGESELLSCHAFT AG (cf. n° 627 p.36) et de Londres CHARTER CONSOLIDATED LTD (cf. n° 626 p.36).

(630/32) Membre du groupe RAND MINES LTD de Johannesburg et Londres, la compagnie RESIDENT NOMINEES LTD (Johannesburg) a formé la société de portefeuille RAND LUXEMBOURG LTD SA (capital de \$ 625.000), dont les premiers administrateurs sont MM. J.O. Thompson, E.P. Gush et P. Montagu-Odd.

RAND MINES est affilié pour près de 17 % au holding de sociétés minières sudafricaines CHARTER CONSOLIDATED LTD de Londres (cf. supra) où le groupe ANGLO-AMERICAN CORP. OF SOUTH AFRICA LTD (cf. n° 626 p.36) est intéressé pour 36 %.

PAPIER

(630/33) Membre depuis quelques mois (cf. n° 625 p.46) du groupe français AUSSEDAT-REY SA (cf. n° 625 p.46), l'entreprise de cartes mécanographiques CAPESTAT SA de Bruxelles a renforcé ses intérêts chez les Six - une succursale récemment ouverte à Cologne - avec l'installation d'une filiale à Amsterdam, CAPESTAT NEDERLAND N.V. (capital de Fl. 250.000), dirigée par MM. Marcel Bayaert et Jean Delobelle.

Dernièrement installé lui-même à Cologne, AUSSEDAT-REY, qui a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires global de F. 417,28 millions (dont 12,5 % à l'exportation), possède de nombreux intérêts en France : 59,9 % dans KELLER-DORIAN PAPIERS SA (Lyon), 12,5 % dans la CIE GENERALE DES PAPIERS SA (Pantin/Seine-St-Denis), etc... Le groupe a pris il y a peu une importante participation dans son homologue PAPETE-RIES DE FRANCE SA (cf. n° 622 p.27), dont M. Jacques Calloud a été nommé directeur général. Cette affaire détient des intérêts notamment dans les sociétés PAPETERIES DU SOUCHE SA de Paris et Arnould/Vosges (cf. n° 491 p.30) - dont M. Marc Aussedat a pris la présidence en remplacement de M. Pierre Rigaud - et PAPETERIES SCHWIN-DENHAMMER SA de Turckheim (cf. n° 552 p.37), dont le groupe suédois MO OCH DOMSJÖ A/B (cf. n° 627 p.19) est actionnaire minoritaire.

(630/33) La firme allemande de papiers peints et tapisseries TAPETENFABRIK GEBR. RASCH & C° oHG (Bramsche) a installé à Sarcelles/Val d'Oise une filiale commerciale, RASCH FRANCE Sarl (capital de F. 150.000), dont le gérant est M. G. Rasch (Osnabrück).

La fondatrice réalise avec quelque 600 personnes un chiffre d'affaires annuel de DM. 30 millions environ.

(630/33) Affilié au groupe SVENSKA CELLULOSA A/B de Sundsvall (cf. n° 620 p.21) ainsi qu'à la BAYERISCHE HYPOTHEKEN & WECHSELBANK AG de Munich (cf. n° 629 p.27), le groupe papetier de Munich PAPIERWERKE WALDHOF-ASCHAFFENBURG AG (cf. n° 612 p.35) a simplifié ses intérêts en absorbant sa filiale de distribution NORPA-NORDDEUTSCHE PAPIERVERARBEITUNG GmbH (Hambourg).

Il avait déjà absorbé il y a quelques mois les entreprises de vente de Mannheim RHEINISCHE PAPIERMANUFAKTUR HERMANN KREBS GmbH et POENSGEN & C° GmbH.

(630/33) L'entreprise suisse d'articles de cellulose et plastique BALLOID BASLER CELLULOIDWARENFABRIK AG (Tharwil/Bâle) a pris pied en République Fédérale avec l'installation à Lörrach de la société de vente BALLOID GmbH (capital de DM. 20,000), que gère son propre directeur, M. Rudolf Wegenstein.

(630/34) Le groupe papetier (papiers d'emballage, papiers spéciaux, papiers peints, rubans adhésifs, etc...) GIA-BARONE AMBROGIO & FIGLIO SpA de Turin (cf. n° 445 p.31) a doté sa filiale de négoce de papiers peints BARONE FRANCE Sarl (Aubervilliers/Seine-St-Denis) - où la firme CABINET M. PESTEL-DEBORD SA de Paris est intéressée pour 5 % - d'une succursale à Paris.

#### PETROLE ET GAZ

Le groupe d'assurances de Berlin et Munich ALLIANZ VERSICHERUNG AG (cf. n° 624 p.38) a porté à 43 % environ sa minorité de contrôle dans le groupe DEUTSCHE CONTINENTAL-GAS-GESELLSCHAFT de Düsseldorf (cf. n° 589 p.24) en y reprenant les intérêts respectifs (11 % et 6,7 %) des groupes suisses ELEKTRO-WATT AG (cf. n° 625 p.25) et INDELEC-SCHWEIZERISCHE GES. FÜR ELEKTRISCHE INDUSTRIE AG (cf. n° 556 p.35).

DEUTSCHE CONTINENTAL-GAS, qui demeure affilié pour plus de 25 % au groupe mécanique J.M. VOIGHT GmbH d'Heidenheim/Benz (cf. n° 595 p.23), a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de DM. 595 millions. Producteur d'énergie électrique et gazière ainsi que d'équipements électromécaniques, le groupe fabrique également des matériaux de construction, produits pétroliers, chimiques, etc...

#### PHARMACIE

La filiale pharmaceutique PHILIPS DUPHAR NEDERLAND N. V. d'Amsterdam (cf. n° 628 p.31) du groupe PHILIPS (cf. supra, p.20) mettra fin début 1972 à ses accords de représentation avec la firme britannique CROOKES VETERINARY LTD de Basingstoke (cf. n° 545 p.35), passée fin juillet 1971 du contrôle du groupe brassicole ARTHUR GUINNESS SON & C° LTD de Londres (cf. n° 566 p.16) sous celui du groupe BOOTS PURE DRUG C° LTD de Nottingham (cf. n° 582 p.38).

PHILIPS installera en conséquence prochainement sa propre filiale vétérinaire en Grande-Bretagne, DUPHAR VETERINARY LTD. Celle-ci, qui sera directement contrôlée par la compagnie de Londres PHILIPD ELECTRONIC & ASSOCIATED INDUSTRIES LTD (cf. n° 629 p.29), assurera également la représentation, en remplacement de CROOKES VETERINARY, des antibiotiques de la Division "MYCOFARM" de la société GIST BROCADES N.V. de Delft (cf. n° 621 p.32).

(630/35) Le groupe pharmaceutique BAXTER LABORATORIES INC. de Morton Groves/Ill. (cf. n° 551 p.38) a renforcé ses intérêts à Bruxelles - où sa filiale directe TRAVENOL LABORATORIES SA a dernièrement absorbé la compagnie EUROBIOCHIM SA - en y installant, sous la direction de M. Wilbur H. Gantz, une succursale de sa filiale TRAVENOL INTERNATIONAL SERVICES INC. (Portland/Maine).

Chez les Six, le groupe américain est présent à Rome (LABORATORI TRA-VENOL SpA), à Seclin/Nord (STE RAPIDASE SA), à Munich (TRAVENOL INTERNATIO-NAL GmbH) et à Francfort (TRAVENOL LABORATORIES GmbH).

### PLASTIQUES

(630/35) Spécialiste à Hambourg de transformation et négoce de résines thermo-plastiques, la société ALBIS-PLASTIC GmbH (cf. n° 514 p.31) a doté sa filiale de Zurich ALBIS IMPEX AG d'une représentation à Milan, placée sous la direction de MM. Rolf C. Akert et Marco B. Sbarbaro.

Animée par MM. Kurt Harbach, Reinhard O. Krahn et Klaus Naber notamment, la fondatrice, que coiffe la compagnie de portefeuille OTTO KRAHN KG de Hambourg (cf. n° 410 p.31), possède des filiales sous son nom à Paris, Londres et Houston/Texas.

(630/35) La compagnie DEUTSCHE SHELL AG (Hambourg) et le groupe BASF-BADISCHE ANILIN & SODA-FABRIK AG (Ludwigshafen) ont porté à DM. 250 millions le capital de leur filiale pétrochimique paritaire RHEINISCHE OLEFINWERKE GmbH de Wesseling (cf. n° 534 p. 20) pour en permettre l'expansion.

Celle-ci, dont le capital avait déjà été élevé début 1971 à DM. 190 millions, a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de DM. 707 millions. Elle édifie à Werseling une unité de 30.000 t. de caoutchouc thermoplastique "Cariflex Tz" devant être opérationnelle en 1973. D'autres travaux en cours porteront en 1974 sa production d'éthylène à 1,5 million de t./an, celle de styrène à 300.000 t., celle de polypropylène à 74.000 t. et celle de butadiène à 200.000 t.

## PUBLICITE

(630/35) L'AGENCE DE MARKETING & D'ETUDES PUBLICITAI-RES-AMEP SA de Paris a cédé son Département "Petites Annonces S. V. P. " à la filiale spécialisée (une cinquantaine d'employés) HAVAS CONTACT SA (anc. BUREAU CENTRAL DE SELECTION H. CONSEILS) du groupe AGENCE HAVAS SA (cf. n° 617 p.42).

AMEP, qu'anime et préside M. P.A. Kistner, négocie par ailleurs une association avec un autre groupe publicitaire.

TEXTILES

(630/36) Spécialisée dans la lingerie féminine (notamment gaines, corsets, soutien -gorge, etc... de marque "Chantelle"), la STE NOUVELLE DES ETS KRETZ SA de Paris (cf. n° 480 p.34) s'est donnée une filiale commerciale en Suisse, REVAM SA (Lutry/Vaud) au capital de FS. 100,000, que préside M. Claude Kretz et dirige M. Michel Richard.

A l'étranger, la fondatrice est présente à Schaerbeek-Bruxelles avec la STE DE VENTE & DE DISTRIBUTION D'ARTICLES DE MARQUE-SOVEDAM SA, et à Düsseldorf avec la firme "CHANTELLE" MIEDERWAREN GmbH.

(630/36) Filiale commune des compagnies ENGLISH CALICO LTD de Manchest er (cf. n° 563 p.39) et WEST POINT PEPPERELL INC. de West Point/Georgia (cf. n° 549 p.40), la compagnie textile britannique LANTOR LTD (Bolton/Lancs.) est devenue majoritaire (75 %), au prix de Fl. 4,3 millions, dans l'entreprise néerlandaise FIRET N.V. de Veenendaal (cf. n° 580 p.47) en y reprenant la participation de 25 % du groupe KON. NED. TEXTIEL UNIE N.V. d'Enschede (cf. n° 608 p.31).

Spécialiste de transformation, tissage et texturation de fibres naturelles et synthétiques, FIRET dispose d'une affiliée de tapis tuftés, VERTO-FIRET N.V. (Steenwijk), et elle possède une filiale sous son nom à Etterbeek-Bruxelles. Elle demeure affiliée pour 25 %, à travers la société de portefeuille BINDER N.V. d'Hengelo (cf. n° 536 p.31), au groupe KON. TEXTIELFABRIEKEN NIJVERDAL-TEN CATE N.V. (Almelo) - lequel s'est récemment doté à Enschede d'une filiale commerciale, FAVORITA-TEXTIEL N.V. (capital de Fl. 50.000), que dirige M. Jan Gerrit Kuipers, et à Borne d'une filiale de confection (vêtements légers), LI-CON N.V.

(630/36) La famille Dedi est devenue majoritaire dans l'entreprise allemande de rubans et tissus élastiques pour confection et bonneterie GOLD-ZACK WERKE AG de Mettmann/Rheinland (cf. n° 579 p.41) ainsi que dans les entreprises associées en France PROCEDES ELASTIC SA de St-Louis/Ht. Rhin (cf. n° 571 p.41) et en Suisse ELASTIC AG de Bâle (cf. n° 277 p.32).

GOLD-ZACK, qui a absorbé en 1970 la firme de la branche HÜSSY & KÜNZLI AG de Murg/Waldshut (cf. n° 534 p.39) après en avoir acquis le contrôle, réalise un chiffre d'affaires annuel consolidé supérieur à DM. 180 millions.

(630/36) L'entreprise textile française COISNE & LAMBERT SA (Armentières/Nord) et sa filiale LA TEXTILE DU NOUVEAU PAVE SA (La Chapelle-d'Armentières/Nord) ont installé une filiale paritaire en Belgique (Comines), STE COMINOISE DE MAILLE INDUSTRIELLE-SOCOMAILLE SA (capital de FB. 9 millions), que préside M. Paul-Lambert et dirige M. Charles Coisne.

(630/37) L'entreprise française de textiles d'ameublement SA DES ETS URGE (cf. n° 533 p.43) a pris une participation minoritaire dans son distributeur en Belgique N.V. COVERTEX (Gent), à l'occasion de l'augmentation de son capital à FB. 15 millions.

(630/37) Le groupe de chemiserie, bonneterie et textiles de nouveauté GENESCO INC. de Nashville/Tenn. (cf. n° 618 p.41) a simplifié ses structures en République Fédérale en fusionnant les entreprises MARTHA UEBEL VERWALTUNGS GmbH de Berlin (cf. n° 615 p.34) et GENESCO BEKLEIDUNG AG (Munich) au profit de la seconde, que contrôle directement le holding de Zurich GENESCO EUROPA AG.

Une rationalisation des intérêts du groupe RHONE-POULENC SA de Paris (cf. n° 622 p.34) sera effectuée au profit de la C.T.A.-CIE INDUSTRIELLE DE TEXTILES ARTIFICIELS & SYNTHETIQUES SA (cf. n° 535 p.39). Celle-ci portera son capital à F. 317,6 millions pour avoir absorbé les compagnies de Paris RHODIACETA SA (actifs estimés, bruts, à F. 1 milliard - cf. n° 625 p.49), RHONE-POULENC TEXTILES Sarl (F. 557,4 millions - cf. n° 612 p.40), STE RHOVYL SA (F. 66,2 millions - cf. n° 497 p.39), STE INDUSTRIELLE DE MOY SA (F. 60,7 millions - cf. n° 472 p.27), STE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES DE STAINS SA (F. 21,3 millions - spécialisée dans les machines textiles) ainsi que les sociétés de Saint-Laurent-Blangy/Pas-de-Calais NORSYNTEX SA (F. 153,4 millions - cf. n° 394 p.36) et de Lille STE D'EXPANSION TEXTILE DU NORD DE LA FRANCE SA (F. 4,8 millions - cf. n° 548 p.37).

RHONE-POULENC a parallèlement engagé des opérations de restructuration dans les secteurs de la chimie : 1) il prépare la fusion de ses filiales PRODUITS CHI-MIQUES PECHINEY-SAINT-GOBAIN SA et PROGIL SA au profit de sa filiale STE DE PRODUCTIONS CHIMIQUES & PARACHIMIQUES SA, transformée en RHONE-PROGIL SA et dont il aura le contrôle à 93 %, le solde allant au groupe CIE PECHINEY SA; 2) il s'apprête à absorber sa filiale à 60 % - à travers PECHINEY-SAINT-GOBAIN -, MELLE BEZONS SA (cf. n° 499 p.19) : dans une première étape, celle-ci fera apport de ses activités industrielles et commerciales à sa filiale GLUCIDES & DERIVES SA de Neuilly/ Hts-de-Seine (cf. n° 391 p.20), qui se transformera en MELLE BEZONS SA (seconde du nom). Par ailleurs, dans le secteur de la pharmacie, le groupe négocie l'absorption de sa filiale à 73,4 % STE DE CHIMIE ORGANIQUE & BIOLOGIQUE-A.E.C. SA de Commentry/Allier (cf. n° 592 p.47), après que celle-ci ait fait apport de ses actifs industriels à la filiale L'ALIMENTATION EQUILIBREE Sarl, spécialiste jusqu'ici de protéines pour alimentation animale.

(630/37) Le rapprochement négocié récemment (cf. n° 629 p.25) entre les entreprises allemandes de lingerie et sous-vêtements POMPADOUR TEXTIL-WERKE GESILHER MENGE KG (Schneider/Lippe) et FELINA GmbH MIEDERFABRIKEN (Mannheim) a été sanctionné par la prise du contrôle de la première, qui était en difficultés financières, par la seconde.

POMPADOUR, qui réalise avec 600 employés un chiffre d'affaires de DM. 17 millions/an, sera dirigée désormais par MM. G. Menze, H. Gilles et W. Baumgarten, après avoir été transformée en POMPADOUR WÄSCHE GmbH.

(630/38) Filiale à Zurich de la compagnie de fibres textiles de Milan CHATILLON-SOC. AN. ITALIANA PER LE FIBRE TESSILI ARTIFICIALI SPA (groupe MONTEDISON-MONTECATINI EDISON SPA - cf. n° 609 p. 34), la société CHATILLON INTERNATIONAL SA a fermé sa succursale de Bruxelles, et elle ne dispose plus ainsi à l'étranger que d'une succursale à Munich.

Parmi les principaux intérêts directs de CHATILLON à l'étranger, figure la filiale de Madrid ACSA ESPANOLA SA (cf. n° 493 p.26), avec laquelle elle partage le contrôle à 50 % de la société INDUSTRIA QUIMICAS ALTAMIRA SA (Miranda Del Ebro) - dont l'actionnaire minoritaire (49 %) est la compagnie FEFASA-FABRICACION ESPANOLA DE FIBRAS TEXTILES ARTIFICIALES SA (Madrid), affiliée pour 43,48 % au groupe public I.N.I.-INSTITUTO NACIONAL DE INDUSTRIA SA de Madrid (cf. n° 626 p.16).

#### TOURISME

(630/38) La compagnie de réservations centralisées sur ordinateurs de chambres d'hôtels ainsi que prestations touristiques CIE INTERNATIONALE DE TELEINFORMATIQUE-CITEL-OPERATION SA de Neuilly/Hts-de-Seine (cf. n° 619 p. 34) a ouvert à Bruxelles une succursale technique, placée sous la direction de M. Jacques Jungers.

La fondatrice, qui dispose de filiales à Londres (CITEL UK LTD au capital de § 100), Amsterdam (CIE INTERNATIONALE DE TELEINFORMATIQUE-CITEL N.V. au capital de Fl. 8 millions) et Fribourg (CIE INTERNATIONALE DE TELEINFORMA-TIQUE SA au capital de FS. 100.000), est liée par des accords de coopération et de représentation réciproque avec son homologue SPACE BANK INC. de Memphis/Ten. (groupe AMERICAN EXPRESS C° de New York - cf. n° 626 p.30). Elle appartient aux groupes CIE FINANCIERE DE PARIS & DES PAYS-BAS SA de Paris (cf. n° 629 p.35), ROTHSCHILD SA (à travers la CIE DES CHEMINS DE FER DU P.L.M. SA - cf. n° 629 p.38), CHARGEURS REUNIS SA (directement et à travers U.T.A.-UNION DES TRANS-PORTS AERIENS SA - cf. n° 620 p.33) et B.O.A.C.-BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORP. (Hounslow/Mddx.).

(630/38) Membre à Madrid du groupe hôtelier italien ORGANIZZA-ZIONE EUROTEL SpA de Bolzano (cf. n° 549 p.41), la compagnie O.E.E.S.A.-ORGANISA-CION EUROTEL ESPANOLA SA a mis fin aux activités de sa filiale de Paris EUROLOI-SIRS Sarl, spécialisée dans la gestion d'hôtels et la réservation de voyages.

Le groupe italien reste directement présent en France avec des filiales à Nice, Biarritz et Paris (2).

(630/39) L'agence de tourisme et de voyages WATA-WORLD TRADE ASSOCIATION OF TRAVEL AGENCIES Sc. de Genève (cf. n° 197 p.24) a procédé à la dissolution anticipée de sa filiale de Bruxelles WATA BELTOUR Sc.

Elle y avait pour associées ses homologues de Bologne VIAGGI SALVADORI Srl, de Milan CHIARI SOMMARIVA SpA, de Madrid CONDE DE PORTE HIJOS, ANTONIO CONDE, HIJOS & VIAJES CONDE Snc, de Liège VOYAGES PARFAITS (cf. n° 269 p.22) et de Schaerbeek-Bruxelles GENERALCAR SA.

#### TRANSPORTS

(630/39) La compagnie de transports, groupages et expéditions de Hambourg HAMBURGER LLOYD, DR. JÜRGEN BERNHOLD & C° KG (cf. n° 483 p.38) s'est associée à parité avec son homologue de Londres PANOCEAN SHIPPING & TERMINALS LTD (cf. n° 547 p.39) pour former à Hambourg la société PANOCEAN LLOYD TANKSCHIFFAHRTS GmbH (capital initial de DM. 20.000), spécialisée dans le transport maritime de produits chimiques, pétrochimiques, vins, etc... Celle-ci, qui entrera en activité début 1973 après un investissement de DM. 20 millions, sera dirigée par MM. Jürgen Bernhold et John Maltby.

La fondatrice britannique (anc. PANOCEAN SHIPPING & TRADING LTD) possède à Anvers et Rotterdam des terminaux de stockage exploités par sa filiale PANOCEAN TANK STORAGE LTD (anc. AROS-ANTWERP & ROTTERDAM OIL STORAGE LTD). Elle appartient elle-même aux compagnies THE OCEAN STEAM SHIP C° LTD et P. & O. PENINSULAR & ORIENTAL STEAM NAVIGATION LTD (cf. n° 609 p.20).

Afin de renforcer les liens unissant la STE NAVALE DE L'OUEST SA-S.N.O. de Paris (cf. n° 612 p.38) et l'armement norvégien LEIF HOEGH & C° A/S d'Oslo (cf. n° 228 p.28) pour l'exploitation d'un service commercial commun vers la côte d'Afrique, la SAGA-SA DE GERANCE & D'ARMEMENT (groupe ROTHSCHILD SA - cf. n° 620 p.34) a cédé, au prix de F. 20 millions, à la société HOEGH LINE (FRANCE) SA (Paris), filiale, présidée par M. J.A. de Normand, de la seconde, une participation de 50 % dans la première.

(630/39) Membre du groupe INTERNATIO-MÜLLER N.V. de Rotterdam (cf. n° 617 p.45), la compagnie N.V. Wm. H. MÜLLER & C° (Amsterdam) - dont la société-soeur Wm. H. MÜLLER & C°'S TRANSPORT MIJ. N.V. (Rotterdam) a été récemment transformée en MULTRANSMA N.V. - a confié l'agence de ses groupages et transports routiers entre Paris et les Pays-Bas à l'entreprise EGETRA Sarl de Paris (cf. n° 590 p.50).

Celle-ci, qui dispose d'entrepôts à La Plaine-St-Denis et a des succursales au Bourget et Garonor, est présente depuis fin 1970 à Düsseldorf avec une filiale sous son nom, que dirige M. W. Ambaum.

(630/40) La compagnie chinoise de transports maritimes ainsi que réparation et construction navales TAIWAN SHIPBUILDING CORP. (Keelung/Taiwan) a confié sa représentation générale et la maintenance de ses navires aux Pays-Bas à la compagnie VINKE & C° N.V. de Rotterdam et Amsterdam (cf. n° 617 p.45).

(630/40) L'entreprise soviétique de transports maritimes BLACK SEA STEAMSHIP C° (Odessa) a confié la représentation aux Pays-Bas de sa ligne "Sociacline" entre l'Europe du Nord et l'Extrême-Orient (Malaisie et Singapour) à la société SPLIETHOFF'S SCHEEPVAARTKANTOR N.V. (Rotterdam).

## VERRE

(630/40) La compagnie verrière belge GLACERIES DE SAINT-ROCH SA d'Auvelais (cf. n° 624 p.39) a mis fin aux activités de son affiliée (34,5 %) UNION COMMERCIALE DES GLACERIES BELGES SA (St-Gilles-Bruxelles), dont MM. L. Oudenne, V. Peters, G. Thimmesch et R. Richard seront liquidateurs.

GLACERIES DE SAINT-ROCH - où le groupe français CIE DE SAINT-GOBAIN PONT-A-MOUSSON (cf. supra, p. 24) détient une participation de 33 % - était associée dans cette affaire aux sociétés GLACES D'AUVELAIS SA (Auvelais), SA DES GLACES DE MOUS-TIER-SUR-AMBRE (Moustier s/Ambre), GLACES DE CHARLEROI SA (Roux) et GLAVER-BEL SA (La Hulpe) notamment.

## DIVERS

Affiliée au groupe DANZIGER BROS. (Londres), qu'anime M. Edward J. Danziger, la maison de joaillerie CARTIER SA de Paris (cf. n° 627 p.42) a décidé de mettre fin aux activités de sa filiale de Genève CARTIER JOAILLIERS SA.

Possédant des succursales à Londres, Monte Carlo et New York notamment, CARTIER a récemment confié sa représentation en République Fédérale à la nouvelle CARTIER GmbH (Munich), dirigée par Mme Eva Zigelsperger.

(630/40) Des intérêts français (78,5 %) portés notamment par M. Raymond Tailleur (Lille), et suisses (18,7 %), portés par le holding MONDOLABEL SA (Zug), ont été à l'origine à St-Gilles-Bruxelles de la firme de négoce d'articles chaussants, bonneterie, maroquinerie et bijoux SOTABEL SA (capital de FB. 2 millions), que préside M. Raymond Tailleur et dirige Mme Fernande Tailleur.

(630/40) La firme d'études de marchés PARKLAND RESEARCH LTD de Londres a constitué à Bruxelles la société PARKLAND RESEARCH EUROPE SA, dont elle partage le contrôle 40/60 avec la banque HAWKIN & PARTNERS LTD (Londres).

# INDEX DES PRINCIPALES SOCIETES CITEES

Abbot	P. 31	Banca Commerciale Italiana P.	27
Acétylène Dissous du Sud-Ouest	18	Bank of Tokyo	27
Acsa Espanola	38	Banque Commerciale	28
Aga	18	Banque & Crédit (Sté de)	27
Agence Havas	35	Banque Nationale de Paris-BNP	27
Agence de Marketing & d'Etudes		Banque de Suez & de l'Union des Mines	29
Publicitaires-Amep	35	Barone France	34
Ago	14	Basse-Sambre-Etudes-Recherches	
	8-29	Entreprises	24
Akzo	31	Baud (Ets)	19
Akzona	31	Baxter Laboratories	35
Albis-Plastic	35	Bayerische Gemeindebank	28
Alcorn Combustion	24	Bayerische Hypotheken & Wechselbank	33
Alimentation Equilibrée (L')	37	Beatrice Foods	19
Alimentation Générale Le Disque		Beaujolaise (La)	19
Bleu (L')	19	Beghin (Sté F.)	29
Allgemeine Deutsche Credit-		Belge de Titane	31
Anstalt-ADCA	27	Bell Equipment	24
Allgemeine Nahrungsmittel	30	Bellequiq	24
Allianz Versicherung	34	Bernhold & C° (Jürgen)	39
American Express	38	Berthier-Saveco	19
American Sab	21	Bétons de Ghlin	16
Amersham Buchler	16	Binder	36
Amortigadors de Carbon	23	Black Sea Steamship	40
Anderson (The)	23	Blaud, Welch & C°	13
Angel Inturribarria	19	Boelen (Jacobus)	30
Anglo-American Corp. of South		Boots Pure Drug	34
Africa	32	Bopp & Reuther	22
Anglo-Belgian	24	Boussois-Souchon-Neuvesel-BSN	29
Arjomari-Prioux	29	Bouw-Technick	15
Arlen Realty & Development	28	Brand Rex	31
Artland Fleischwarenfabrik	29	Brigraflu	16
Assicuratrice Industriale-SAI (Sta)	13	British Overseas Airways CorpBOAC	38
Associated Department Stores	18	Brown (The David)	22
Associatie Van Uitgevers van		Buchler & C°	16
Dagbladen & Tijdschriften	24	Bukina	16
Assurances Générales de France	14		
Atlantic Richfield	17	Cabinet Alfred Stevens (Sté du)	13
Audev Datenverarbeitungzubehör	20	Cabinet M. Pestel-Debord	34
Aussedat-Rey	33	Caisse Nationale Belge d'Assurances	
Automobili Ferruchio Lamborghini	14	Risques Divers-Assubel	14
Auxiliaire d'Industrie-Sadi (Sté)	22	Caisse Nationale de Retraite des	
		Ouvriers du Bâtiment	27
Badische Anilin & Soda-Fabrik-BASI	35	Capestat	33
Balloid Basler Celluloidwarenfabrik	33	Carbonique Française (La)	18

Demag   32	Cartier P.	40	Dahlgren Richardson & C° P.	27
Centrale Roussel Nobel	Cauville (Ets)	21	Danziger Bros	40
Chantelle Miederwaren         36         Deutsche Continental—Gas         34           Chanters de l'Atlantique         24         Deutsche Gewerke— & Landkreditbank         28           Chargeurs Réunis         38         Deutsche Messe— & Austellungs         18           Charilon         38         Deutsche Shell         35           Chemins de Fer du PLM         38         Drukkerij Onnes         24           Chimie Organique & Biologique         28         Duphar Veterinary         34           AEC (Sté de)         37         Dyckerhoff-Zementwerke         16           Climents Compagnie         30         Edition Accord Verlag & Vertriebs         20           Climents Lafarge         29         Elastic         36           Ciments d'Obourg         16         Egetra         39           Ciments de Visé         16         Elestrice         20           Ciments de Visé         16         Electrola         20           Ciments de Visé         16         Electrola         20           Cintra         26         Elettro-Watt         34           Cittel UK         38         Electrola         20           Cittel UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16	Cendres & Métaux	31	Demag	32
Chantiers de l'Atlantique         24         Deutsche Gewerke- & Landkreditbank         28           Chargeurs Réunis         38         Deutsche Leasing         28           Chatillon         38         Deutsche Messe- & Austellungs         18           Chairlion         38         Deutsche Messe- & Austellungs         18           Charis Sommariva         39         Duphar Veterinary         34           Chimie Organique & Biologique         30         Edition Accord Verlag & Vertriebs         20           Chlorodont Compagnie         30         Edition Accord Verlag & Vertriebs         20           Ciments Lafarge         29         Elastic         36           Ciments d'Obourg         16         Elasmetall         24           Ciments Portland Liégeois         16         Elasmetall         24           Ciments de Visé         16         Electricité Industrielle Belge         24           Ciments de Visé         16         Elettro-Watt         34           Cittlu UK         38         Electrola         26           Cittlu UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Cominoise de Maille Industrielle- Socomaille         36         Ergon         20           Constructions & Auxiliar	Centrale Roussel Nobel	29	Dérivés du Titane	31
Deutsche Leasing   28	Chantelle Miederwaren	36	Deutsche Continental-Gas	34
Deut sche Messe- & Austellungs   18	Chantiers de l'Atlantique	24	Deutsche Gewerke- & Landkreditbank	28
Deutsche Shell   35	Chargeurs Réunis	38	Deutsche Leasing	28
Chemins de Fer du PLM         38         Drukkerij Onnes         24           Chiari Sommariva         39         Duphar Veterinary         34           Chimie Organique & Biologique         Dyckerhoff-Zementwerke         16           AEC (Sté de)         37         16         Egetra         39           Chinents C. B. R.         16         Egetra         39           Ciments Lafarge         29         Elastic         36           Ciments do Obourg         16         Electrola         24           Ciments Portland Liégeois         16         Electrola         20           Ciments de Visé         16         Electrola         20           Cintra         26         Electrola         20           Cittel UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Cominoise de Maille Industrielle-         36 <t< td=""><td>Charter Consolidated</td><td>32</td><td>Deutsche Messe- &amp; Austellungs</td><td>18</td></t<>	Charter Consolidated	32	Deutsche Messe- & Austellungs	18
Chiari Sommariva Chimic Organique & Biologique	Chatillon	38	Deutsche Shell	35
Dyckerhoff-Zementwerke	Chemins de Fer du PLM	38	Drukkerij Onnes	24
AEC (Sté de) 37 Chlorodont Compagnie 30 Cimenteries C.B.R. 16 Ciments Lafarge 29 Ciments d'Obourg 16 Ciments Portland Liégeois 16 Ciments de Thieu 16 Ciments de Visé 16 Cintra 26 Ciments de Visé 16 Ciments de Visé 18 Comtoire de Maille Industrielle 26 Conde (Antonio) 39 Conde de Porte Hijos 39 Conde (Antonio) 39 Conde de Porte Hijos 39 Constructam 21 Constructam 21 Constructam 21 Controle & Régulation Automatiques 21 Controle & Régulation Automatiques 22 Coopérative Alimentaire du Nord de la France 7 de la France-Copanor 19 Cobperatieve Plumvee Verkoop- vereeniging 30 Copératieve Plumvee Verkoop- vereeniging 40 Copératieve Plumvee Verkoop- vereeniging 30 Copératieve Plumvee Verkoop- vereeniging 40 Copératieve Plumvee Verkoo	Chiari Sommariva	39	Duphar Veterinary	34
Chlorodont Compagnie 30 Edition Accord Verlag & Vertriebs 20 Cimenteries C.B.R. 16 Egetra 39 Ciments Lafarge 29 Elastic 36 Ciments d'Obourg 16 Elasmetall 24 Ciments Portland Liégeois 16 Electricité Industrielle Belge 24 Ciments de Thieu 16 Electrola 20 Ciments de Visé 16 Electrola 20 Ciments de Visé 16 Electrola 34 Cintra 26 Elettro-Wâtt 34 Cintra 26 Elettromeccanica, Elettronica Indus- triale & Commerciale-Hi-G d'Italia 25 Citel UK 38 Elsa Zement & Kalkwerke 16 Coisne & Lambert 36 EMI 20 Comitoire de Maille Industrielle- Socomaille 36 Ergon 20 Comtoir Général d'Assurances 13 Esso Standard 29 Conde (Antonio) 39 Etudes des Systèmes d'Automation- Sonda de Porte Hijos 39 Etudes des Systèmes d'Automation- Sonstrucciones & Auxiliar de Ferrocarriles 23 Euroloisirs 38 Constructam 21 Euro-Maison 15 Constructions Mécaniques de Stains 37 Controle & Régulation Automatiques 22 Coopératieve Handelsvereniging Hobo 18 Coopératieve Pletimvee Verkoop- vereeniging 30 Coopératieve Pletimvee Verkoop- vereeniging 30 Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia 24 Cobperatieve Plutimveeslachterij Box- meer 30 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38	Chimie Organique & Biologique		Dyckerhoff-Zementwerke	16
Cimenteries C.B. R.         16         Egetra         39           Ciments Lafarge         29         Elastic         36           Ciments Portland Liégeois         16         Electricité Industrielle Belge         24           Ciments de Thieu         15         Electrola         20           Ciments de Visé         16         Elektro-Watt         34           Ciments de Visé         16         Elektro-Watt         34           Cintra         26         Elettromeccanica, Elettronica Industrielle-Triale & Commerciale-Hi-G d'Italia         25           Citel UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Coisne & Lambert         36         EMI         20           Comitoir Général d'Assurances         13         Esso Standard         29           Comé (Antonio)         39         Etudes des Systèmes d'Automation-SESA (Sté d')         25           Construcciones & Auxiliar de Ferrocarriles         23         Euroloisirs         38           Constructam         21         Euro-Maison         15           Controle & Régulation Automatiques         22         Exer (Soc.)         23           Coopératieve Plumvee Verkoopverseniging         18         Fabrique d'Oxygène de la Vallée du         Rhône         18 <td>AEC (Sté de)</td> <td>37</td> <td></td> <td></td>	AEC (Sté de)	37		
Cimenteries C. J. R.         16         Egetra         39           Ciments Lafarge         29         Elastic         36           Ciments d'Obourg         16         Elasmetall         24           Ciments Portland Liégeois         16         Electroité Industrielle Belge         24           Ciments de Visé         16         Electrola         20           Ciments de Visé         16         Elektro-Watt         34           Cintra         26         Elettromeccanica, Elettronica Industrielle & Commerciale-Hi-G d'Italia         25           Citel UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Coisne & Lambert         36         EMI         20           Coninoise de Maille Industrielle-Socomaille         56         Emil & Calico         36           Socomaille         36         Ergon         20           Comtoir Général d'Assurances         13         Esso Standard         29           Conde (Antonio)         39         Etudes des Systèmes d'Automation-SESA (Sté d')         25           Constructam         21         Euroloisirs         38           Constructions Mécaniques de Stains         37         Europese Organisatie Ecor         18           Contrôle & Régulation Automatiques	Chlorodont Compagnie	30	Edition Accord Verlag & Vertriebs	20
Ciments Lafarge         29         Elastic         36           Ciments d'Obourg         16         Elasmetall         24           Ciments Portland Liégeois         16         Electricité Industrielle Belge         24           Ciments de Thieu         15         Electrola         20           Ciments de Visé         16         Elektro-Watt         34           Cintra         26         Elettromeccanica, Elettronica Industrical Industrielle         36           Corinta         26         Elettromeccanica, Elettronica Industrical Industrielle         25           Coisne & Lambert         36         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Coisne & Lambert         36         EMI         20           Cominoise de Maille Industrielle-Socomialle         36         Emglish Calico         36           Cominoise de Maille Industrielle-Socomialle         36         Ergon         20           Controir Général d'Assurances         13         Esso Standard         29           Conde (Antonio)         39         Etudes des Systèmes d'Automation-SESA (Sté d')         25           Constructions         4         Eurobiochim         35           Constructions         Mécaniques de Stains         37         Euromarché         19	Cimenteries C.B.R.	16		39
Ciments d'Obourg         16         Elasmetall         24           Ciments Portland Liégeois         16         Electricité Industrielle Belge         24           Ciments de Thieu         16         Electrola         20           Ciments de Visé         16         Elektro-Watt         34           Cintra         26         Elettromeccanica, Elettronica Indus-triale & Commerciale-Hi-G d'Italia         25           Citel UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Coisne & Lambert         36         EMI         20           Cominoise de Maille Industrielle-Socomaille         36         Emglish Calico         36           Comtoir Général d'Assurances         13         Esso Standard         29           Conde (Antonio)         39         Etudes des Systèmes d'Automation-Ses (Sté d')         25           Constructiones & Auxiliar de Ferrocarriles         23         Eurobiochim         35           Constructions Mécaniques de Stains Constructions Mécaniques de Stains         37         Europasson         15           Controle & Régulation Automatiques         22         Exer (Soc.)         23           Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor         19         Expansion Textile du Nord de la France 37           Cobperatieve Pluimvee Verk	Ciments Lafarge	29		36
Ciments Portland Liégeois Ciments de Thieu Ciments de Visé Cintra		16	Elasmetall	24
Ciments de Visé         16         Electrola         20           Ciments de Visé         16         Elektro-Watt         34           Cintra         26         Elettromeccanica, Elettronica Indus-           CIT-Alcatel         26         triale & Commerciale-Hi-G d'Italia         25           Citel UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Coisne & Lambert         36         EMI         20           Cominoise de Maille Industrielle-Socomaille         56         Emglish Calico         36           Socomaille         36         Ergon         20           Comtoir Général d'Assurances         13         Esso Standard         29           Conde (Antonio)         39         Etudes des Systèmes d'Automation-Sex Auxiliar de Eurobiochim         35           Ferrocarriles         23         Euroloisirs         38           Constructions Mécaniques de Stains         37         Euro-Maison         15           Controle & Régulation Automatiques         22         Exer (Soc.)         23           Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor         19         Expansion Textile du Nord de la France 37         24           Cobperatieve Pluimvee Verkoopverent Industriel en Afrique-Socodia         24         Favorita Textiel		16		24
Cintra 26 Elettromeccanica, Elettronica Indus- CIT-Alcatel 26 triale & Commerciale-Hi-G d'Italia 25 Citel UK 38 Elsa Zement & Kalkwerke 16 Coisne & Lambert 36 EMI 20 Cominoise de Maille Industrielle- Socomaille 36 Ergon 20 Comtoir Général d'Assurances 13 Esso Standard 29 Conde (Antonio) 39 Etudes des Systèmes d'Automation- Conde de Porte Hijos 39 SESA (Sté d') 25 Construcciones & Auxiliar de Eurobiochim 35 Ferrocarriles 23 Euroloisirs 38 Constructam 21 Euro-Maison 15 Controle & Régulation Automatiques 22 Europese Organisatie Ecor 18 Controle & Régulation Automatiques 22 Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor 19 Coöperatieve Pluimvee Verkoopvereniging Hobo 18 Cooperatieve Pluimvee Verkoopvereniging Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 30 Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 40 Vereeniging 30 Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 40 Vereeniging 40 Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 40 Vereeniging 50 Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 40 Vereeniging 60 Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 40 Vereeniging 70 Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 40 Vereeniging 60 Coopératieve Pluimvee Verkoopvereniging 40 Vereeniging 70 Vereeniging	Ciments de Thieu	16		20
CIT-Alcatel         26         triale & Commerciale-Hi-G d'Italia         25           Citel UK         38         Elsa Zement & Kalkwerke         16           Coisne & Lambert         36         EMI         20           Cominoise de Maille Industrielle-Socomaille         36         Emglish Calico         36           Socomaille         36         Ergon         20           Comtoir Général d'Assurances         13         Esso Standard         29           Conde (Antonio)         39         Etudes des Systèmes d'Automation-SESA (Sté d')         25           Conde (Antonio)         39         Etudes des Systèmes d'Automation-SESA (Sté d')         25           Construcciones & Auxiliar de Ferrocarriles         Eurobiochim         35           Constructions Mécaniques de Stains         37         Euro-Maison         15           Controle & Régulation Automatiques         22         Exer (Soc.)         23           Controle & Régulation Automatiques         22         Exer (Soc.)         23           Coopératieve Alimentaire du Nord de la France-Copanor         19         Fabricacion Espanola de Fibres Textiles           Coöperatieve Pluimvee Verkoopverenciping         Artificiales (Fefasa)         38           Vereeniging         30         Fabricacion Espanola de Fibres Te	Ciments de Visé	16	Elektro-Watt	34
CIT-Alcatel 26 triale & Commerciale-Hi-G d'Italia 25 Citel UK 38 Elsa Zement & Kalkwerke 16 Coinne & Lambert 36 EMI 20 Cominoise de Maille Industrielle- 5000 English Calico 36 Socomaille 36 Ergon 20 Comtoir Général d'Assurances 13 Esso Standard 29 Conde (Antonio) 39 Etudes des Systèmes d'Automation- 5000 Etudes des Systèmes d'Au	Cintra	26	Elettromeccanica, Elettronica Indus-	
Coisne & Lambert 36 EMI 20 Cominoise de Maille Industrielle- 50 English Calico 36 Socomaille 36 Ergon 20 Comtoir Général d'Assurances 13 Esso Standard 29 Conde (Antonio) 39 Etudes des Systèmes d'Automation- 25 Construcciones & Auxiliar de 50 Eurobiochim 35 Ferrocarriles 23 Euroloisirs 38 Constructam 21 Euro-Maison 15 Constructions Mécaniques de Stains 37 Euromarché 19 Continvest 15 Europese Organisatie Ecor 18 Contrôle & Régulation Automatiques 22 Exer (Soc.) 23 Coopérative Alimentaire du Nord 62 de la France-Copanor 19 Coöperatieve Pluimvee Verkoop- 70 Vereeniging 40 Vereeniging 30 Fabrique d'Oxygène de la Vallée du 72 Coopératieve Pluimveeslachterij Box- 72 meer 30 Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38	CIT-Alcatel	26		25
Coisne & Lambert 36 EMI 20 Cominoise de Maille Industrielle- 50 English Calico 36 Socomaille 36 Ergon 20 Comtoir Général d'Assurances 13 Esso Standard 29 Conde (Antonio) 39 Etudes des Systèmes d'Automation- 25 Conde de Porte Hijos 39 SESA (Sté d') 25 Construcciones & Auxiliar de 50 Eurobiochim 35 Ferrocarriles 23 Euroloisirs 38 Constructam 21 Euro-Maison 15 Constructions Mécaniques de Stains 37 Euromarché 19 Continvest 15 Europese Organisatie Ecor 18 Contrôle & Régulation Automatiques 22 Exer (Soc.) 23 Coopérative Alimentaire du Nord 62 de la France-Copanor 19 Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging Hobo 18 Coopératieve pour le Développement 10 Industriel en Afrique-Socodia 24 Favorita Textiel 36 Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30 Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38		38		16
Cominoise de Maille Industrielle- Socomaille Socomaile Socomaille Socomaille Socomaille Socomaille Socomaille Socomaille Socomaille Socomaille		36		
Socomaille 36 Ergon 20 Comtoir Général d'Assurances 13 Esso Standard 29 Conde (Antonio) 39 Etudes des Systèmes d'Automation- Conde de Porte Hijos 39 SESA (Sté d') 25 Construcciones & Auxiliar de Eurobiochim 35 Ferrocarriles 23 Euroloisirs 38 Constructam 21 Euro-Maison 15 Constructions Mécaniques de Stains 37 Euromarché 19 Continvest 15 Europese Organisatie Ecor 18 Contrôle & Régulation Automatiques 22 Exer (Soc.) 23 Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor 19 Coöperatieve Handelsvereniging Hobo 18 Coöperatieve Plaimvee Verkoop- Vereeniging 30 Vereeniging 30 Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia 24 Coöperatieve Plaimveeslachterij Boxmeer 30 Meer 30 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38				
Comtoir Général d'Assurances  Conde (Antonio)  Conde de Porte Hijos  Construcciones & Auxiliar de  Ferrocarriles  Constructam  Constructions Mécaniques de Stains  Controle & Régulation Automatiques  Coopérative Alimentaire du Nord  de la France-Copanor  Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging  Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia  Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer  Cofficiales (Fance-CCF  Company SESA (Sté d')  Eurobiochim  SESA (Sté d')  Eurobiochim  35  Eurobiochim  35  Eurobiochim  36  Euro-Maison  Euromarché 19  Europese Organisatie Ecor 18  Exer (Soc.)  Exer (Soc.)  Expansion Textile du Nord de la France 37  Fabricacion Espanola de Fibres Textiles  Artificiales (Fefasa)  Rhône  18  Fabrique d'Oxygène de la Vallée du  Rhône  18  Fabrique d'Oxygène de la Vallée du  Rhône  18  Felina  37  Felina  37  Felina  37  Felina  37  Fiat  14-23  Crédit Commercial de France-CCF  26  Financière de Paris & des Pays-Bas  38		36		
Conde (Antonio)  Conde de Porte Hijos  Construcciones & Auxiliar de Ferrocarriles  Constructam  Constructions Mécaniques de Stains  Continvest  Controle & Régulation Automatiques  Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor  Coöperatieve Handelsvereniging Hobo Vereeniging  Coopérative Pluimvee Verkoop- vereeniging  Industriel en Afrique-Socodia  Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer  39  Etudes des Systèmes d'Automation- SESA (Sté d')  Eurobiochim  35  Euroloisirs  Suro-Maison  15  Euro-Maison  15  Euro-Maison  15  Euro-Maison  16  Euro-Maison  19  Europese Organisatie Ecor 18  Exer (Soc.)  Expansion Textile du Nord de la France 37  Fabricacion Espanola de Fibres Textiles  Artificiales (Fefasa) 38  Fabrique d'Oxygène de la Vallée du  Rhône 18  Favorita Textiel 36  Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30  Fiat 14-23  Crédit Commercial de France-CCF 26  Financière de Paris & des Pays-Bas 38	Comtoir Général d'Assurances	13		29
Conde de Porte Hijos 39 SESA (Sté d') 25 Construcciones & Auxiliar de Eurobiochim 35 Ferrocarriles 23 Euroloisirs 38 Constructam 21 Euro-Maison 15 Constructions Mécaniques de Stains 37 Euromarché 19 Continvest 15 Europese Organisatie Ecor 18 Contrôle & Régulation Automatiques 22 Exer (Soc.) 23 Coopérative Alimentaire du Nord de la France 37 de la France-Copanor 19 Coöperatieve Handelsvereniging Hobo 18 Coöperatieve Pluimvee Verkoop- Artificiales (Fefasa) 38 vereeniging 30 Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia 24 Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- Meer 30 Meer 30 Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38		39		
Constructiones & Auxiliar de Ferrocarriles  Constructam  Constructions Mécaniques de Stains  Continvest  Contrôle & Régulation Automatiques  Coopérative Alimentaire du Nord  de la France-Copanor  Coöperatieve Handelsvereniging Hobo  Vereeniging  Coopératieve Pluimvee Verkoop- vereeniging  Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia  Merro  Merro  Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer  Merro  Coéperatieve Pluimveeslachterij Box- meer  Merro  Eurobiochim  Suro-Maison  Euro-Maison  Euro-Maison  15  Europese Organisatie Ecor 18  Exer (Soc.)  Exer (Soc.)  Expansion Textile du Nord de la France 37  Fabricacion Espanola de Fibres Textiles  Artificiales(Fefasa)  Rhône  18  Favorita Textiel 36  Felina 37  Felina 37  Fiat 14-23  Crédit Commercial de France-CCF 26  Financière de Paris & des Pays-Bas 38		39		25
Constructions Mécaniques de Stains 37 Continvest 15 Contrôle & Régulation Automatiques 22 Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor 19 Coöperatieve Handelsvereniging Hobo 18 Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging vereeniging 19 Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia 24 Industriel en Afrique-Socodia 24 Coéperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30 Coéperatieve Pluimveeslachterij Box- fait Commercial de France-CCF 26 Coéperatieve Pluimveeslachterig Box- fait Commercial de France-CCF 26  Euro-Maison 19 Euromarché 19 Euro-Maison 19 Euromarché 19 Euromarché 19 Euro-Maison 19 Euromarché	Construcciones & Auxiliar de			35
Constructions Mécaniques de Stains 37 Continvest 15 Contrôle & Régulation Automatiques 22 Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor 19 Coöperatieve Handelsvereniging Hobo 18 Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging 19 Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia 24 Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30 Crédit Commercial de France-CCF 26  Euro-Maison 19 Euromarché 19 Exer (Soc.) 19 Exer (	Ferrocarriles	23		38
Contrôle & Régulation Automatiques 22 Exer (Soc.) 23 Coopérative Alimentaire du Nord Expansion Textile du Nord de la France 37 de la France-Copanor 19 Coöperatieve Handelsvereniging Hobo 18 Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging 30 Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia 24 Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30 Crédit Commercial de France-CCF 26 Europese Organisatie Ecor 18 Exer (Soc.) 23 Expansion Textile du Nord de la France 37 Expansion Textile du Nord de la France 37 Expansion Textile du Nord de la France 37 Fabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) 38 Fabrique d'Oxygène de la Vallée du Rhône 18 Favorita Textiel 36 Felina 37 Felina 37 Fiat 14-23 Financière de Paris & des Pays-Bas 38	Constructam	21		15
Contrôle & Régulation Automatiques  Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor  Coöperatieve Handelsvereniging Hobo vereeniging  Coopératieve Pluimvee Verkoop- Industriel en Afrique-Socodia Industriel en Afrique-Socodia  Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer  Coédit Commercial de France-CCF  18  Europese Organisatie Ecor Exer (Soc.)  Expansion Textile du Nord de la France 37  Expansion Textile du Nord de la France 37  Expansion Textile du Nord de la France 37  Fabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa)  Sa  Fabrique d'Oxygène de la Vallée du Rhône 18  Favorita Textiel 36  Felina 37  Felina 37  Fiat 14-23  Financière de Paris & des Pays-Bas 38		37	Euromarché	19
Contrôle & Régulation Automatiques 22 Exer (Soc.) 23 Coopérative Alimentaire du Nord Expansion Textile du Nord de la France 37 de la France-Copanor 19 Coöperatieve Handelsvereniging Hobo 18 Coöperatieve Pluimvee Verkoop- 30 vereeniging 30 Coopératieve pour le Développement Rhône 18 Industriel en Afrique-Socodia 24 Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- 30 meer 30 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38		15	Europese Organisatie Ecor	18
Coopérative Alimentaire du Nord de la France-Copanor 19 Coöperatieve Handelsvereniging Hobo Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging 30 Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia Industriel en Afrique-Socodia Meer 30 Crédit Commercial de France-CCF 30 Expansion Textile du Nord de la France 37 Fabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) 38 Fabrique d'Oxygène de la Vallée du Rhône 18 Favorita Textiel 36 Felina 37 Felina 37 Fiat 14-23 Financière de Paris & des Pays-Bas 38		22		
de la France-Copanor  Coöperatieve Handelsvereniging Hobo  Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging  Vereeniging  Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia  Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer  Meer  Coédit Commercial de France-CCF  19  Fabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa)  Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Rhône  Fabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa)  Fabrique d'Oxygène de la Vallée du Rhône  Favorita Textiel  Felina  36  Felina  37  Felina  37  Fiat  14-23  Financière de Paris & des Pays-Bas 38				37
Cooperatieve Handelsvereniging Hobo Cooperatieve Plaimvee Verkoop- vereeniging Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia Cooperatieve Plaimveeslachterij Box- meer Crédit Commercial de France-CCF  Cooperatieve Plaimveeslachterig Box- meer  Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Rhône Savorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Rhône Savorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Favorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Favorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Favorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Favorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Favorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles Artificiales(Fefasa) Sabrique d'Oxygène de la Vallée du Favorita Textiel Sabricacion Espanola de Fibres Textiles	-	19		
Coöperatieve Pluimvee Verkoop- vereeniging 30 Fabrique d'Oxygène de la Vallée du Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia Coöperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30 Fiat Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38		18	Fabricacion Espanola de Fibres Textiles	
vereeniging 30 Fabrique d'Oxygène de la Vallée du Coopératieve pour le Développement Rhône 18 Industriel en Afrique-Socodia 24 Favorita Textiel 36 Cooperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30 Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38			-	38
Coopératieve pour le Développement Industriel en Afrique-Socodia 24 Cooperatieve Pluimveeslachterij Box- meer 30 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38	_	30		
Industriel en Afrique-Socodia 24 Favorita Textiel 36 Cooperatieve Pluimveeslachterij Box- Felina 37 meer 30 Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38				18
Cooperatieve Pluimvees lachterij Box- Felina 37 meer 30 Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38		24		36
meer 30 Fiat 14-23 Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38				37
Crédit Commercial de France-CCF 26 Financière de Paris & des Pays-Bas 38	*	30		-23
The state of the s				
A SERVICE VICE OF DOUBLE OF A CARVAL				
Crédit Suisse 27 Parisienne 28				28
Crookes Veterinary 34 Finanziaria Regionale Friuli Venezia				
CS Informatique 26 Giulia-Friulia 23		26		23

Finmeccanica-Finanziaria Meccanica	23	Groupement Interprofessionnel Finan-	
Finnish Peroxides	17	cier Antipollution-Gifap P.	29
Firet	36	Guest, Keen & Nettlefolds	31
First National City Bank of New Yor	k27	Guinness Son & C° (Arthur)	34
Flughafen Hannover-Langenhagen	18		
Française des Amortisseurs de		Halcon International	17
Carbon (Sté)	23	Handel Industrie & Scheepvaart de Hoop	16
Française d'Assurances Européennes		Havas Contact	35
(Cie)	13	Hawkin & Partners	40
Française des Pétroles BP	29	Henrijean & Ses Fils (J.)	13
Française de Raffinage-CFR	29	Hewitt Robins	21
Francin (Sté des Anc. Ets.)	18	Hi-G:	25
Frankfurter Hypothekenbank	27	Hijos & Viajes Conde	39
Franco-Iranienne des Mines-		Hobo-Faam	18
Cofrimines	32	Hoegh Line (France)	39
Fribe	30	Hofmann Maschinenfabrik (Gebr.)	22
Fri-Ki	30	Holderbank Financière Glarus	16
Fromageries Bel-La Vache qui Rit	18	Holland Handling Engineering	21
Fruehauf	23	Honeywell Information Systems	26
		Hoogewerff, Chabot & Visser's	
Generalcar	39	Wijnhandel	30
Générale de Belgique	16	Howaldtswerke Deutsche Werft	31
Générale des Conduites d'Eau (Cie)	24	Hudig & C° (D.)	13
Générale d'Electricité-CGE (Cie)	26	Hüssy & Künzli	36
Générale des Eaux	29	Hüttenwerkslangen (Ges. für)	32
Générale des Papiers	33	Huyghen & C°	15
Générale de Service Informatique	26		20
General Electric	26	Ignis	20
General Foods	30	Ijzer & Metaalgieterij "De Globe"	32
Genesco	37	Immobilière Construction de Paris	27
Gérance & Armement-Saga (SA de)	39	Indelec	34
Germania Zementwerke	16	Industria Quimicas Altamira	38
Gervais-Danone	29	Industrial Development & Renovation	00
Gia-Barone Ambrogio & Figlio	34	Organisation of Iran-Idro	32
Gist Brocades	34	Industriële Mij. Genaamd Oranje	02
Glaces d'Auvelais	40	Nassau Mijnen	32
Glaces de Charleroi	40	Industrielle & Financière de Parti-	0 200
Glaces de Moustier-sur-Ambre	40	cipations Penhoet (Cie)	24
Glaceries de Saint Roch	40	Industrielle de Moy	37
Glaverbel	40	Industrielle de Textiles Artificiels &	0.
Glucides & Dérivés	37	Synthétiques	37
Gold-Zack Werke	36	Industrie Riunite Eurodomestici-IRE	20
Gradmann, Holler & C°	13	Industria Rivestimenti Italiani	an 0
Gramco Management	28	Sassuolo-IRIS	15
Griffith & C° (Daniel C.)	19	Inlabo	26
Groupe des Assurances Nationales-		Integral Architekten & Ingenieure	15
GAN	14	Institut National d'Informatique	26
Groupement des Industries pour		Instituto Nacional de Industria-INI	38
l'Amélioration de l'Environne-		Interaccion Professional	19
ment-Gipade	29	Inter Béton	16
		ARRY VA AN VVVAA	

Internatio -Müller P.	39	Luftfahrtschau Grundstücks- &	
Internationale d'Etudes & d'Investisse-		Anlagen P.	1.8
ments Immobiliers en France	27	Lyonnaise des Eaux	29
Internationale pour la Location des			
Matériels d'Informatique-Cilomi	27	Machinefabriek Hewitt-Robins	21
Internationale de Téléinformatique-		Machinefabriek Voorwaarts	21
Citel-Opération	38	Maple Leaf Chewing Gum Manufacturers	30
International Chemical & Nuclear	26	Marc International	20
International Handling	21		29
International Texprint	28		13
Interox Chimica	17		23
Inter-Silex	16		24
Intertechnique	21		24
Iris Belgium	15		28
I.S.B.	15		30
Istituto Finanziario Industriale-IFI	13		37
Istituto per la Ricostruzione Indus-			28
triale-IRI	23		29
			32
Japan Time	23		31
Juthean& Cie	13		22
			22
Katag	18		28
Keller-Dorian Papiers	33		40
Kölsch-Fölzer Werke	32	Montagu & C° (Samuel) 13-	
Kon. Ned. Textiel-Unie	36		38
Krahn (Otto)	35	Mö Och Domsjö	
Kristall Schallplatten	20		23
Krones Titaan	31		39
Kymin	17		39
Talanda i Managara	0.5	Myrra (Ets.)	25
Laboratori Travenol	35	National des Détendes des des CNDA	00
Lainière de Roubaix (La)	29	Nationale des Pétroles d'Aquitaine-SNPA	
Lamborghini (Great Britain)	14		25
Land & Pachtbank	28		39
Lantor	36		29
Laporte Industries	17		36
Lawil	15 15		17 17
Layher (Wilhelm) Lazard Frères & Cie 19	-29		31
	-29 25		33
Leasco Data Processing Equipment	39		35 25
Leif Hoegh Lemförder Metallwaren	24		25 37
Li Con	36	•	31 26
Lindström (Carl)	20		
Litton Industries	21	Control of the second of the s	22 36
Lobex	30		აი 26
	25		
Ludoro Holding	28		26 23
Ludego Holding	40	Muova ball Glorgio	40

Ocean Steam Ship (The)	P. 39	Régleurs de Freins Sab (Sté des)	P. 21
Officine Meccaniche Goriziane	23	Renault	19
Onnes & Zoon (F.)	30	Renfe	23
O.N. Staal	32	Resident Nominees	32
Organisation Claude Sicard-OCS		Revan	36
Management Consultants	19	Rheinm etall Berlin	22
Organizzazione Eurotel	38	Rheinische Oleofinwerke	35
Oxhydrique France (L')	18	Rheinische Papiermanufaktur Hern	nann
Oxirane Chemical	17	Krebs	33
		Rhodiaceta	37
Panocean Lloyd Tankschiffahrts	39	Rhône Poulenc	37 - 39
Panocean Shipping & Terminals	39	Rhône Progil	37
Papeteries de France	33	Rhovyl	37
Papeteries du Souche	33	Rijn Schelde	21
Papeteries Schwindenhammer	33	Röchling	22
Papierwerke Waldhof-Aschaffenburg	33	Rothschild	38
Parkland Research	40	Royal Insurance C°	13
Payne & C° (E.W.)	13	Rubens Consulting & Marketing	19
Péchiney 29-	32-37		
Peninsular & Oriental Steam Navi-		Sab Broms	21
gation-P. & O.	39	Saint-Gobain-Pont-à-Mousson	24-29-41
Persola	17	Satic	16
Pfanni Werk	29	Schneider	29
Philips 20-2	26 -34	Science Accessories	26
Piher	25	Scottish Metropolitan Property	13
Plastimécanique	22	Schweisfurth (L.)	29
Pluimslachterij Wezep	30	S.E.A. Consulting	20
Poensgen & C°	33	Seri-Renault Engineering	19
Polymer	17	SESA-Deutschland	25
Pompadour Wäsche	37	Shell Française	29
Procédés Elastic	36	Siemens	26
Produits Alimentaires & Diététiques	s-	Silvertune	14
Sopad	29	Slater, Walker Securities	27
Productions Chimiques & Parachi-		Société Générale	26
miques (Sté de)	37	Solvay & Cie	17-29
Produits Chimiques Péchiney-St-		Sotabel	40
Gobain	37	Space Bank	38
Progil	37	Sprinks & Cie (H.R.)	13
Promotion d'Euromarché (Sté pour	la) 19	Stahlbauwerke Müller Offenburg	31
Propriétaires Réunis (Cie des)	13	Stanni	29
		Star Stabilimento Alimentare	29
Quandt	27	Suecobras Industria & Comercio	21
		Svenska Bromsregulator	21
Radiochemical Centre (The)	16	Svenska Cellulosa	33
Radio Corp. of America-RCA	26-30		
Rand Mines	32	Taiwan Shipbuilding	40
Rapidæse	35	Tapetenfabrik Gebr. Rasch & C°	33
Rasch France	33	Technicolor	31

Tekne	P. 20	Vente & Distribution d'Articles de	
Teutonia Misburger Portland-		Marque-Sovedam (Sté de)	36
Cementwerke	16	Verenigde Machinefabrieken-V. M. F.	21
Textile du Nouveau Pavé (La)	36	Verto Firet	36
Thomson-CSF	20	Verwaltungs Buchler	16
Trans-Integral Holding	15	Viaggi-Salvadori	39
Travenol Laboratories	35	Vickers	31
Tréfimétaux GP	32	Videocolor	20
Tyzack & Partners (John)	20	Viniprix (Ets)	19
		Vinke & C°	40
Uebel Verwaltungs (Martha)	37	Vitakest Margarinfabrik	30
Ugine-Kuhlmann	29	Voight (J. M.)	34
Uitgeversmij Neerlandia	24	Voxson	20
Unichema-Chemie	17	Voyages Parfait	39
Unilever	17	VSW Germania	17
Union Commerciale des Glaceries			
Belges	40	Wata Beltour	39
Union Financière & Minière	28	Vaukee Engineering	22
Union Française de Réassurances	13	Wells Fargo Bank	27
Union des Transports Aériens-UTA	38	Werf Conrad & Stork Hijsch	21
Urgé (SA des Ets)	37	Westdeutsche Landesbank-Girozentrale	28
US Leasing	28	West Point Pepperell	36
US Nuclear	26	Wilton-Fijenoord Bronswerk	21
Utrechts Nieuwsblad	24	World Trade Association of Travel	
		Agencies-Wata	39
Van de Kreeke	14		
Vandervell Products	31	Zuurstoffabriek "De Albias"	18
Veba-Chemie	17		

